

**Banque Kolb**



**Rapport  
annuel  
2015**



# SOMMAIRE

---

	Pages
Liste des agences	3
Rapport de Gestion du Directoire	5
Résultats financiers des cinq derniers exercices	15
Chiffres clés	16
- Bilan	17
- Hors-bilan	18
- Instruments financiers à terme et opérations en devises	19
- Compte de résultat	20
Annexes aux comptes	21
Informations sur les mandataires sociaux	60
Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Annuelle	62
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	63
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées	68
Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2016	72

**Auxerre**

30, rue de la Draperie  
89000 AUXERRE  
Tel. 03 86 72 12 50  
Fax. 03 86 72 12 60

**Chalons-en-Champagne**

2, rue Prieur de la Marne  
51000 Chalons-en-Champagne  
Tel. 03 26 64 97 70  
Fax : 03 26 64 97 80

**Charleville- Mezières**

5, avenue Jean Jaurès  
08013 Charleville- Mezières  
Tel. 03 24 56 61 61  
Fax. 03 24 56 61 46

**Entreprises**

Tel. 03 24 56 61 41

**Châtenois**

8, rue de Lorraine  
88170 Châtenois  
Tel. 03 29 94 56 06

**Chaumont**

1, avenue du Général Leclerc  
52000 Chaumont  
Tel. 03 25 35 00 02  
Fax. 03 25 35 00 03

**Entreprises**

Tel. 03 25 35 00 02

**Vosges Entreprises**

44 rue Léo Valentin  
Parc Economique du Saut-le-Cerf  
88000 Epinal  
Tel. 03 29 39 99 30  
Fax. 03 29 39 99 31

**Colmar**

19, place de la Cathédrale  
68000 Colmar  
Tel. 03 89 41 12 47  
Fax. 03 89 41 07 59

**Contrexéville**

12, rue Ziwer Pacha  
88140 Contrexéville  
Tel. 03 29 08 00 23  
Fax. 03 29 08 39 43

**Epernay**

6, place Hugues Plomb  
51200 Epernay  
Tel. 03 26 55 96 00  
Fax. 03 26 55 96 10

**Epinal**

1, place Guilgot  
88000 Epinal  
Tel. 03 29 31 88 00  
Fax. 03 29 31 88 01

**Essey-lès-Nancy**

54, avenue Foch  
54270 Essey-lès-Nancy  
Tel. 03 83 18 26 10  
Fax. 03 83 18 26 11

**Haguenau**

2, rue du Maréchal Foch  
67500 Haguenau  
Tel. 03 88 05 32 60  
Fax. 03 88 05 32 61

**Illkirch-Graffenstaden**

201, route de Lyon  
67400 Illkirch-Graffenstaden  
Tel. 03 88 10 11 70  
Fax. 03 88 10 11 71

**Metz Cathédrale**

24 en Fournirue  
57000 Metz  
Tel. 03 87 15 13 10  
Fax. 03 87 15 13 11

**Metz Place Mondon**

9, rue Harelle  
57000 Metz  
Tel. 03 87 56 29 30  
Fax. 03 87 56 29 35

**Entreprises**

Tel. 03 87 56 29 26

**Mirecourt**

1, place du Général de Gaulle  
88500 Mirecourt  
Tel. 03 29 37 81 30  
Fax. 03 29 37 29 26

**Mulhouse**

6, avenue Foch  
68100 Mulhouse  
Tel. 03 89 36 55 15  
Fax. 03 89 36 55 16

**Entreprises**

Tel. 03 89 36 55 00

**Nancy**

17, rue Saint Dizier  
54000 Nancy  
Tel. 03 83 35 96 54  
Fax. 03 83 35 96 55

**Nancy Entreprises**

47, rue du Général Leclerc  
54000 Nancy  
Tel. 03 83 98 70 20  
Fax. 03 83 98 28

**Neufchâteau**

3, rue Jules Ferry  
88300 Neufchâteau  
Tel. 03 29 94 00 30  
Fax. 03 29 94 09 51

**Nouzonville**

54, rue de Chanzy  
08700 Nouzonville  
Tel. 03 24 55 66 70  
Fax. 03 24 55 66 80

**Obernai**

49, rue du Général Gouraud  
67210 Obernai  
Tel. 03 88 48 39 00  
Fax. 03 88 48 39 01

**Reims Gambetta**

145, rue Gambetta  
51100 Reims  
Tel. 03 26 35 56 70  
Fax. 03 26 35 56 71

**Reims Laon**

114, avenue de Laon  
51100 Reims  
Tel. 03 26 86 96 30  
Fax. 03 26 86 96 35

**Reims Talleyrand**

16, rue de Talleyrand  
51100 Reims  
Tel. 03 26 89 56 56  
Fax. 03 26 50 00 85

**Entreprises**

Tel. 03 26 89 56 86

**Remiremont**

25, place de Lattre de Tassigny  
88200 Remiremont  
Tel. 03 29 22 42 20  
Fax. 03 29 22 01 55

**Saint Dié**

8, place du Général de Gaulle  
88100 Saint Dié  
Tel. 03 29 56 66 73  
Fax. 03 29 56 44 37

**Schiltigheim**

116, route de Bischwiller  
67300 Schiltigheim  
Tel. 03 90 20 05 60  
Fax. 03 90 20 05 61

**Sedan**

18, rue Gambetta  
08206 Sedan  
Tel. 03 24 22 72 40  
Fax. 03 24 22 72 50

**Sélestat**

43, rue des Chevaliers  
67600 Sélestat  
Tel. 03 88 85 09 10  
Fax. 03 88 85 09 11

**Sens**

100, Grand rue  
89100 Sens  
Tel. 03 86 66 18 50  
Fax. 03 86 66 18 51

**Strasbourg**

9, rue Gutenberg  
67000 Strasbourg  
Tel. 03 88 76 41 41  
Fax. 03 88 75 55 87

**Entreprises**

Tel. 03 88 76 41 50

**Thionville**

51, rue de Paris  
57100 Thionville  
Tel. 03 82 52 32 52  
Fax. 03 82 52 32 50

**Troyes**

1-3, rue de la République  
10000 Troyes  
Tel. 03 25 43 42 42  
Fax. 03 25 73 40 47

**Entreprises**

03 25 43 42 47

**Troyes Brossolette**

23, avenue Pierre Brossolette  
10000 Troyes  
Tel. 03 25 81 89 26  
Fax. 03 25 81 89 27



## Rapport de gestion du directoire

### ANNÉE 2015

#### La croissance française reste en retrait dans un contexte mondial contrasté

Le contexte économique est resté difficile en 2015. Les prévisions de croissance mondiale sont au niveau le plus faible depuis 2009 pénalisées par la faiblesse du commerce et le ralentissement des pays émergents.

La croissance des pays émergents est aujourd'hui marquée par de fortes incertitudes. Les signes de faiblesse de l'économie chinoise et les dévaluations successives de sa monnaie au cours de l'été ont suscité l'inquiétude et contribué à une forte volatilité des marchés financiers. Ce contexte a déstabilisé l'ensemble des économies asiatiques, fortement dépendantes de l'activité chinoise. Dans le même temps, le Brésil est entré en récession et la Russie peine à sortir de la crise.

A contrario, le dynamisme de l'économie américaine s'est poursuivi en 2015 avec une consommation tirée notamment par l'appréciation du dollar. L'économie américaine affiche une progression du PIB de 2,4% et un taux de chômage au plus bas (autour de 5%). La FED a initié fin 2015 une réévaluation des taux directeurs, amorçant ainsi un début d'inflexion dans la politique monétaire conduite au cours des dernières années.

Le diagnostic économique s'améliore pour la zone euro, dont la reprise économique est sensible avec notamment des situations relativement stabilisées et désormais plus favorables en Espagne et en Italie. La dépréciation de la monnaie unique permet un rebond du commerce extérieur et l'accentuation de la politique accommodante de la BCE au cours de 2015 aura continué à soutenir l'investissement des entreprises et des ménages. Les rythmes de croissance au sein de la zone euro demeurent cependant contrastés et encore parfois fragiles, notamment en France. L'inflation reste très basse et pourrait justifier une nouvelle intervention de la BCE.

La France devrait enregistrer une croissance de son PIB proche de +1,1% en 2015. Cette croissance modérée intervient après une année 2014 atone (+0,2%).

L'amélioration du climat des affaires et la hausse du pouvoir d'achat des ménages, porté notamment par la baisse du cours du pétrole (au plus bas depuis 2009), ont contribué à ce rebond. Le taux de chômage reste toutefois élevé (près de 11% à fin 2015) mais serait attendu en léger repli en 2016.

L'indice CAC 40, qui s'établit à fin décembre à 4 637 points, affiche une progression de +8,5% après une année 2014 en demi-teinte (-0,5%).

#### Dans un contexte économique domestique toujours difficile, la Banque Kolb affiche une activité commerciale dynamique et de bonnes performances financières

La Banque Kolb affiche de solides résultats commerciaux et financiers en 2015.

Les bons résultats commerciaux sont le fruit du modèle de la Banque Kolb, fondé sur la proximité de ses agences et de ses centres d'affaires avec les acteurs économiques et les habitants du territoire qu'elle couvre. Plus particulièrement, la personnalisation de la relation et l'implication des équipes ont permis d'accompagner efficacement et dans la durée les clients de la banque dans leurs projets personnels et professionnels.

Sur le plan financier, le produit net bancaire s'établit à 74,8 millions d'euros en progression de 1,4% au 31 décembre 2015. Les frais généraux sont maîtrisés, en progression de +2,3% à 49,3 millions d'euros. Le résultat brut d'exploitation ressort en baisse de -0,3% à 25,5 millions d'euros. Le coût du risque est en nette amélioration à 6,3 millions d'euros (-67,4%). Le résultat d'exploitation augmente ainsi de 210,6% et s'établit à 19,2 millions d'euros. Le résultat net s'élève à 13,2 millions d'euros.

#### Chiffres clés 2015<sup>1</sup> :

- Produit net bancaire : 74,8 M€ (+1,4%)
- Résultat brut d'exploitation : 25,5 M€ (-0,3%)
- Résultat d'exploitation : 19,2 M€ (+210,6%)
- Résultat net : 13,2 M€ (+223,6%)

<sup>1</sup> Etablis selon les normes comptables françaises

## FAITS MARQUANTS DE 2015

### La Banque fête ses 125 ans



**Banque Kolb**  
ÊTRE À VOS CÔTES



Fondée en 1890 dans les Vosges, la Banque Kolb reste une entreprise à taille humaine, fortement ancrée dans ses terroirs d'implantation. Elle développe une stratégie basée sur la satisfaction de ses clients et articulée autour de trois éléments clés :

- Être une banque de référence quant à la qualité de la relation client,
- Développer un haut niveau de professionnalisme individuel et collectif,
- Mettre à la disposition de ses clients les services et les technologies les plus avancés.

Rappel des dates clés de son histoire :

**1890** : Création de la Banque Kolb à Mirecourt par Xavier Kolb, originaire de Colmar. Ses deux fils, Georges et Jean, lui succèdent respectivement en 1915 et 1925.

**1957** : François Kolb prend la direction de la Banque Kolb, qui, sous son impulsion, se développe en contribuant au financement du tissu économique local.

**1991** : Acquisition par le Crédit du Nord de 51% du capital de la Banque Kolb.

**2001** : Rachat du solde des actions détenues par la famille Kolb et bascule vers l'informatique du Crédit du Nord.

**2002-2014** : Création de 16 nouvelles agences, la dernière en date étant l'agence de **Chaumont** en décembre 2014, qui a permis à la Banque Kolb de consolider sa présence sur le marché Entreprises en capitalisant sur la clientèle haut-marnaise, jusqu'ici gérée par le centre d'affaires de Neufchâteau, et de développer un fonds de commerce de clientèle de Particuliers et de Professionnels.

**2015** : Afin de renforcer son dispositif alsacien, la Banque Kolb s'implante à **Illkirch-Graffenstaden** avec une agence dédiée à la clientèle de Particuliers et de Professionnels, en janvier 2015.

### La Banque Kolb amplifie le développement de ses relais de croissance

Le développement de l'Épargne Financière s'est poursuivi sur l'année 2015 (+6,3% sur la collecte d'assurance vie et +22,1% sur la collecte d'OPCVM). L'activité de la Banque Privée est très dynamique avec plus de 185 foyers à fin décembre 2015 soit

une progression de +23 % par rapport à décembre 2014.

L'activité de Change et de Taux a connu un réel succès en 2015 (+28% sur le PNB Change et Taux) témoignant d'une expertise reconnue de la banque dans ce domaine.

Le Centre Régional de Financement de l'Immobilier (CRFI) à destination des promoteurs, marchands de bien et lotisseurs poursuit son développement. Il entretient aujourd'hui des relations commerciales suivies avec une trentaine de professionnels de l'immobilier régionaux et a contracté près de 12 millions d'euros d'engagements nouveaux respectant nos critères prudentiels d'intervention.

L'agence dédiée à la clientèle Institutionnelle a vu son fonds de commerce s'étoffer d'une dizaine de nouvelles relations qualifiées, pour atteindre 71 clients actifs à fin décembre 2015.

### La Banque poursuit ses projets visant à améliorer son efficacité commerciale et la satisfaction de ses clients, avec une attention particulière portée sur le multicanal

Sur ces sujets, la Banque Kolb bénéficie des investissements réalisés chaque année par le Groupe Crédit du Nord. Ce dernier poursuit l'enrichissement de son poste de travail en agence avec l'intégration de nouvelles situations de travail et de nouveaux produits et services.

Le Groupe Crédit du Nord a équipé en 2015 la totalité de ses collaborateurs de tablettes, se positionnant ainsi à la pointe de l'innovation pour accentuer sa présence auprès de ses clients. Tous les conseillers Entreprises du Groupe Crédit du Nord, fidèles à la tradition de proximité, peuvent désormais, à partir de leur tablette, présenter à leurs clients les produits et services de la banque, réaliser des simulations adaptées aux besoins des clients, récupérer et stocker des documents numérisés. Le Groupe Crédit du Nord a d'ailleurs signé un partenariat avec Morpho (Groupe Safran), leader en matière de sécurité numérique, qui lui permet de proposer à ses clients une solution de signature électronique en cours de déploiement sur les tablettes.

Avec ce même objectif d'accroître la réactivité de sa force commerciale, le Groupe Crédit du Nord a développé depuis l'année dernière une solution Webex. Les collaborateurs ont la possibilité d'organiser une visioconférence et faire intervenir à distance un spécialiste de manière vivante et interactive.

Le digital contribue également à la modernisation de notre promesse relationnelle avec les nouvelles fonctionnalités proposées par les applications. Le Groupe Crédit du Nord continue aussi de déployer de nouvelles approches marketing afin de mieux cibler les besoins de ses clients et de s'adapter à leurs attentes avec pertinence.

Des nouvelles solutions innovantes ont été développées (clavier virtuel permettant de renforcer le dispositif de sécurité, accord avec Slimpay qui vient compléter l'offre de paiement en ligne et offre Monesmart qui permet d'utiliser le Smartphone comme TPE) ou sont en cours de test (Etoile chèque qui permet de dématérialiser le bordereau de remise et un suivi depuis une application dédiée).

Le Groupe Crédit du Nord poursuit également l'enrichissement des fonctionnalités disponibles dans son application pour Smartphone et tablettes (iPhone et Android). Les applications Crédit du Nord et Banque Kolb seront prochainement les premières applications bancaires disponibles dans le Windows store.

L'accès à la Banque via les canaux à distance poursuit sa progression en 2015. Au global, l'équipement du nombre de contrats banque en ligne actifs (internet et mobile) augmente de manière régulière sur tous les marchés et dépasse désormais les 22 000 clients équipés.

### Lancement de nouveaux produits

De nouveaux produits et services ont été lancés en 2015 :

- Sur le marché des Particuliers et du Patrimoine, la Gestion Initiale permet à nos clients détenteurs d'un contrat d'Assurance Vie de plus de 30 000 euros de bénéficier d'un pilotage de leurs avoirs par Etoile Gestion, dans le respect de leurs objectifs d'investissement. En complément, le nouveau Club Norplus, qui propose à ses adhérents une offre de « cash back » sur leurs achats internet, vient renforcer l'attractivité de la convention Norplus.
- Sur les marchés des Professionnels et des Entreprises, l'offre Santé Collective permet aux employeurs de satisfaire à leur obligation de proposer une complémentaire santé à l'ensemble de leurs salariés à compter du 1er janvier 2016.

### Baromètre de satisfaction<sup>2</sup>

Les performances du Groupe Crédit du Nord sont également mesurées par des baromètres externes. En 2015, le baromètre concurrentiel réalisé par l'institut CSA positionne le Crédit du Nord parmi les leaders en termes de satisfaction clientèle : il reprend notamment sa première place sur le marché des Particuliers. Le principal attrait relevé par les clients se situe dans la qualité du relationnel des agences et des conseillers.

Cet avantage différenciant est aussi constaté sur le marché des Professionnels et sur le marché des Entreprises.

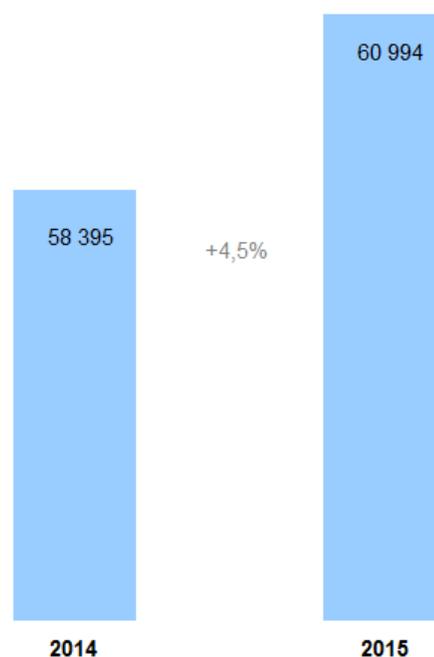
<sup>2</sup> Baromètres concurrentiels de mesure de la satisfaction client réalisés par l'institut CSA auprès d'un échantillon représentatif de plus de 10 500 clients Particuliers, Professionnels et Entreprises des onze principales banques françaises.

## ACTIVITE COMMERCIALE

*Les évolutions de fonds de commerce comparent des chiffres de fin de période (fin décembre) alors que les encours indiqués correspondent aux moyennes annuelles.*

### Un fort développement du fonds de commerce de Particuliers soutenu par la vague de rachats de crédits à la concurrence

Fonds de commerce actif de Particuliers



Le niveau historique de conquête de clients Particuliers sur 2015 avec 5 219 nouveaux clients, soit +13%, a permis une accélération du développement du fonds de commerce actif de Particuliers, qui s'inscrit en croissance de +4,5%. Au 31 décembre 2015, le fonds de commerce compte près de 61 000 clients actifs.

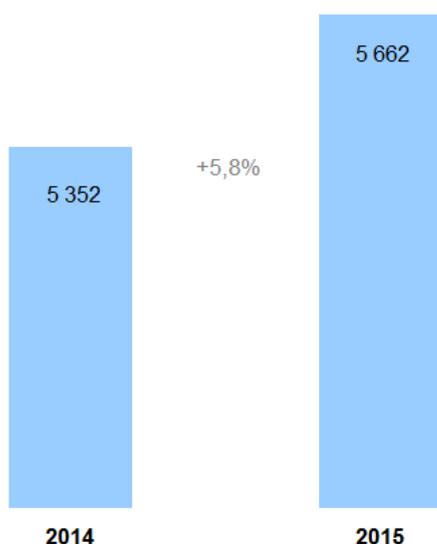
La progression du fonds de commerce est fortement soutenue par la vague sans précédent de rachats de crédits à la concurrence. Cette croissance s'accompagne par ailleurs d'une montée en gamme de notre clientèle. Le taux de bascule de nos nouveaux clients dans les segments de clientèle Bonne Gamme et Patrimoniaux a ainsi progressé de plus de 14 points, à 60%. Dans la même période, le rythme de vente demeure élevé, comme l'illustre le taux d'équipement des clients en 3 produits ou plus qui s'établit désormais à 65,3%.

L'exercice 2015 a été également marqué par une forte activité de notre force de vente sur nos relais de croissance avec une mobilisation remarquable sur l'Épargne Financière. Plus de 1 530 contrats d'assurance vie et 910 PEA ont été souscrits sur la période. La Gestion Initiale, option permettant à nos clients Bonne Gamme et Patrimoniaux de bénéficier d'un pilotage de leurs avoirs, a reçu un accueil très favorable.

L'implication de notre force de vente sur l'ensemble des métiers de banque/assurance se confirme ; en témoigne le succès dans la commercialisation de contrats de prévoyance, d'assurance dommages et d'assurances bancaires avec près de 3 500 actes de vente sur 2015. Pour la seconde année consécutive, la commercialisation de notre offre de Multirisque Habitation atteint ses objectifs avec 750 contrats vendus.

### Une clientèle de Professionnels qui progresse également à un rythme soutenu

Fonds de commerce actif de Professionnels



La dynamique d'entrées en relation, plus de 850 nouveaux Professionnels, en progression de +3,6% par rapport à 2014, s'accompagne d'une attention particulière sur la qualité des prospects ciblés : 59% sont des entreprises de plus d'un an, et 86% sont des entrées en relation qualifiées (avec des critères sélectifs sur les notations Banque de France et sur la remise de flux). Au final, la croissance du fonds de commerce actif hors relation privée enregistre une progression de +5,8%.

Ce résultat témoigne de la qualité du dispositif de proximité de la Banque Kolb avec la présence de conseillers dédiés, en charge tant de la partie commerciale que de la partie privée de la relation et par une offre adaptée.

L'équipement de la clientèle des Professionnels est soutenu par le succès de l'offre packagée Convention Alliance, détenue par 71% des clients. 41% de nos clients Professionnels sont équipés avec 4 produits ou plus.

Par ailleurs, près de 66% des clients sont en relation à la fois commerciale et privée.

### Un marché des Entreprises plus mature

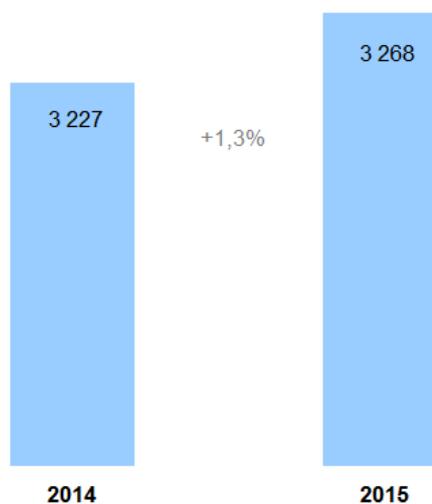
Le fonds de commerce actif des Entreprises progresse de +1,3% depuis décembre 2014. La conquête s'est montrée dynamique en 2015 avec 125 nouvelles entrées en relation qualifiées, en progression de +4,2% par rapport à 2014. Quasiment une entrée en relation sur trois se fait sur des sociétés de plus de 7,5 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le nombre de clients en relation principale a progressé cette année de +1,6%, mettant en lumière les efforts de l'ensemble des métiers de la ligne Entreprise pour fidéliser sa clientèle. Aujourd'hui, la Banque Kolb est la Banque Principale de 1 133 de ses clients Entreprises.

Les clients apprécient la présence de spécialistes selon les thématiques abordées : commerce extérieur, épargne salariale, gestion d'actifs, traitement des flux, crédit bail, et opérations de haut de bilan.

Près de 87% des entreprises actives sont détentrices d'un contrat Internet actif. Le nombre de connexions au site Internet dédié aux Entreprises de la Banque Kolb représente 451 000 connexions en 2015.

Fonds de commerce actif d'Entreprises



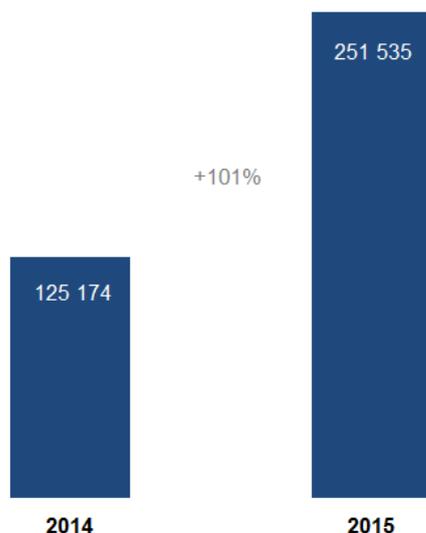
## EVOLUTION DES ENCOURS

*Les taux de croissance sont calculés sur la base des chiffres exacts et non sur la base des chiffres arrondis présentés dans les graphiques.*

### Une année historique sur le crédit immobilier

L'année 2015 a été marquée par un niveau record de production de crédits immobiliers. Elle s'affiche en hausse de 101% par rapport à 2014 avec une production décaissée sur l'année de 252 millions d'euros. Le phénomène de remboursements anticipés, bien que significatif, est plus que compensé par les volumes de rachats de crédits à la concurrence.

Production de crédits à l'habitat  
(en milliers d'euros)

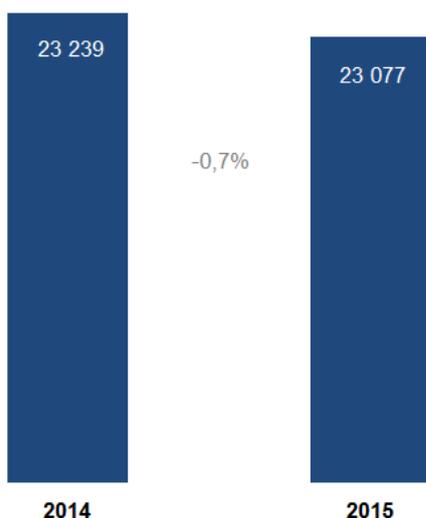


L'encours moyens de crédits immobiliers progresse de +2,8% sur un an et s'établit à 787 millions d'euros.

La Banque Kolb continue de mener une politique sélective en matière de risque en fixant des seuils d'apport personnel, des taux d'endettement raisonnables et en ne commercialisant que des productions à taux fixe ou à taux variable capé sur des durées de moins de 25 ans.

**Des signes de reprise sur les crédits à la consommation**

Production de prêts personnels  
(en milliers d'euros)



Le quatrième trimestre 2015 marque une inflexion à la hausse sur l'encours de prêts personnels. Cette reprise est la conséquence d'une mobilisation importante de notre force de vente. Néanmoins, cette reprise a été trop tardive pour impacter positivement les chiffres de l'année : la production de prêts personnels est en recul de -0,7% par rapport à 2014 à 23,1 millions d'euros. Les encours

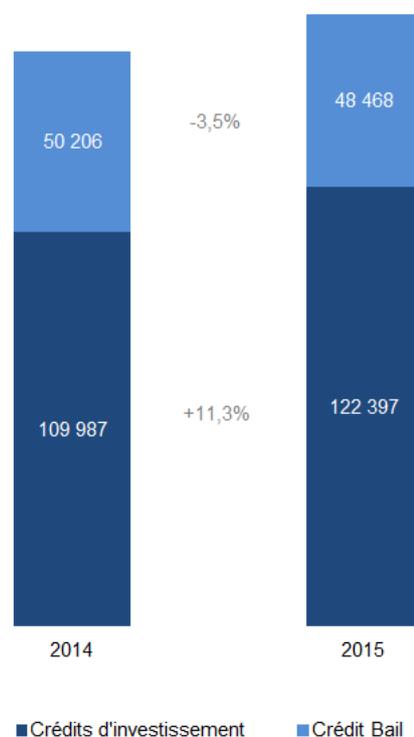
moyens baissent de -7,9% par rapport à l'année précédente, et s'établissent à 44,2 millions d'euros. L'encours de crédit renouvelable a suivi la même dynamique que les prêts personnels au quatrième trimestre et affiche également sur l'année une baisse de -4,2% à 5,6 millions d'euros.

**La Banque Kolb contribue au financement de l'économie**

La Banque Kolb participe activement au financement de l'économie et au développement des PME. La Banque Kolb a ainsi octroyé près de 171 millions d'euros, sous forme de crédits d'équipement et de crédit bail, en progression de +6,7% par rapport à 2014.

Production de crédits d'équipement et crédit bail  
(en milliers d'euros)

2014	2015
160 193	170 865



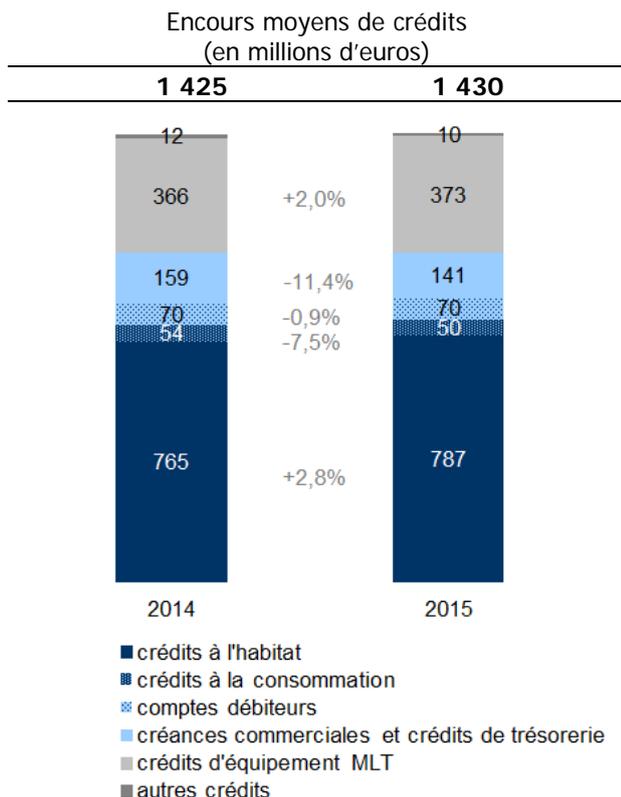
La seule production de crédits d'équipement est en progression de +11,3%, avec une contribution marquée du marché Entreprises. Sur ce dernier, la production atteint 76,7 millions d'euros.

L'offre TLTRO, proposée par la BCE et à laquelle nous avons souscrit dès le premier tirage de septembre 2014, a pleinement contribué à cette dynamique. Plus de 62,1 millions d'euros de prêts TLTRO ont été décaissés en 2015 pour notre clientèle de Professionnels et d'Entreprises.

La production de crédit bail a enregistré une production record sur les premiers mois de l'année mais une décélération sur le second semestre. Elle reste au global en retrait versus 2014 (-3,5%).

Les encours moyens de crédits court terme sont en repli de -11,4%. Cela traduit essentiellement le ralentissement observé depuis deux ans sur l'utilisation des créances commerciales (-15,2%) et certaines décisions de désengagement. Le recours de nos clients aux crédits de trésorerie diminue également mais dans une moindre mesure (-9,4% à 95,8 millions d'euros).

L'évolution sur l'ensemble des marchés des encours de crédits de la Banque Kolb s'établit à 1 430 millions d'euros, en progression de +0,3% par rapport à 2014.



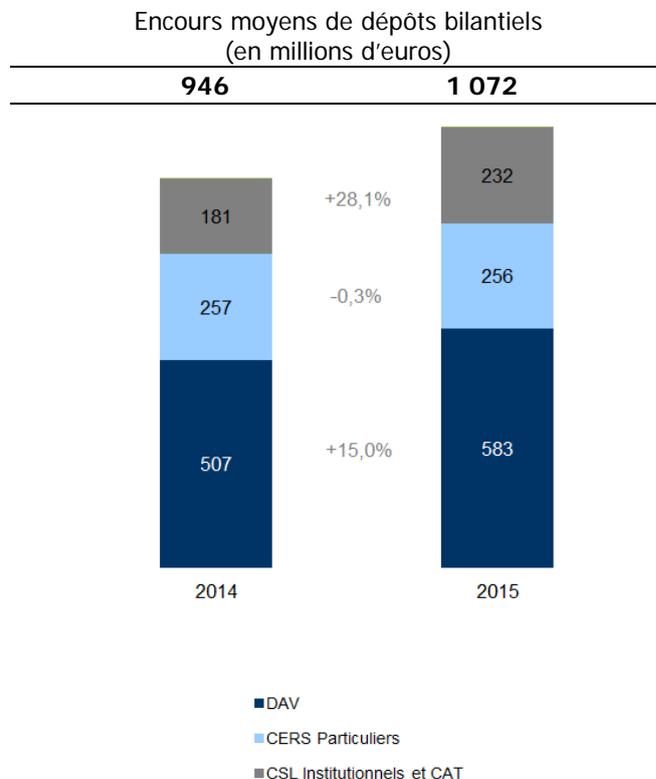
### Des encours d'épargne bilantielle en progression sensible

Les encours d'épargne bilantielle ont progressé sur un an de +13,3%, largement portés par les dépôts à vue.

Après une année 2014 déjà marquée par une forte collecte de dépôts à vue, la tendance se prolonge en 2015. Sur un an, les encours de dépôts à vue ont progressé de +14,5% sur le marché des Particuliers. Sur les marchés Professionnels et Entreprises, ils s'inscrivent également en forte croissance à +15,2%. Au global, 76 millions d'euros de dépôts à vue ont été collectés sur un an. Ils bénéficient toujours d'un excédent de trésorerie important de notre clientèle dans un contexte de faible reprise économique.

Les encours de CERS de notre clientèle de Particuliers reculent de -0,3% par rapport à fin 2014. Les avoirs sur livrets (Livret A, LDD, CSL) sont en légère baisse, en raison d'arbitrages au profit des supports

d'assurance vie qui drainent l'épargne des ménages. En revanche, la collecte d'Epargne Logement reste toujours bien orientée, avec un encours en progression de +7,3%. Le compte sur livret dédié aux Institutionnels et le compte à terme renouvelable affichent une progression remarquable de +28,1% sur un an, conduisant le volume d'épargne sur les CSL institutionnels et les CAT à 232,4 millions d'euros en 2015.



Au total, le ratio Loan to Deposit, qui mesure le rapport entre les encours de crédits et les encours de dépôts en fin de période est en amélioration sensible, à 127%, en baisse de -14 pts. Cette évolution résulte en particulier de la collecte soutenue en épargne bilantielle.

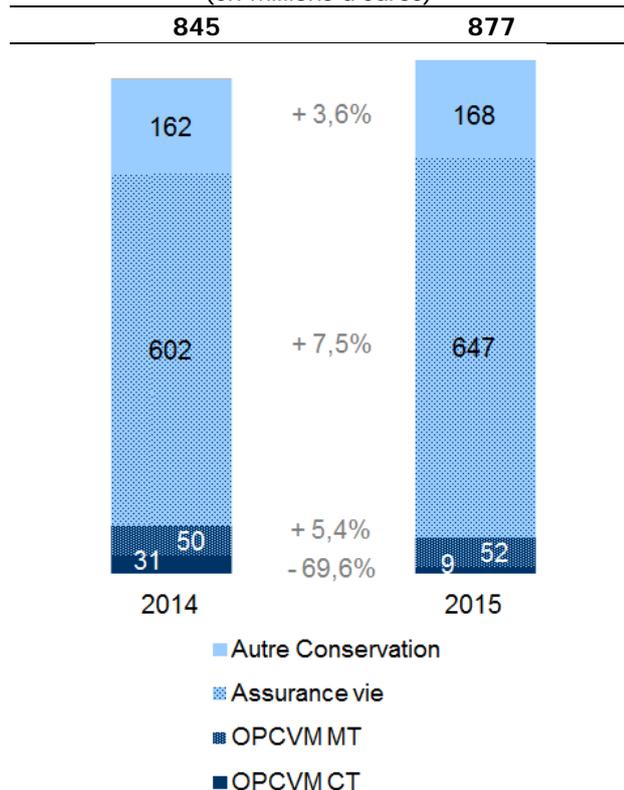
### Un rythme soutenu de collecte d'assurance vie

Dans la continuité de l'année 2014, la collecte brute d'assurance vie 2015 a été marquée par une dynamique commerciale soutenue sur l'Epargne Financière, avec une production de plus de 97,9 millions d'euros, en hausse de +6,3% par rapport à l'an dernier. Net des rachats et arbitrages, l'encours moyen d'assurance vie progresse de +7,5% en 2015 et s'établit à 647 millions d'euros.

Les encours d'OPCVM à moyen et long terme s'élèvent à fin décembre 2015 à 52,4 millions d'euros, en hausse de +5,4%.

Les encours d'OPCVM à court terme sont en repli de 69,6% sur un an à 9,4 millions d'euros. Les rendements des SICAV de trésorerie sont en effet fortement impactés par la faiblesse des taux monétaires, et nos clients ont généralement arbitré leurs OPCVM à court terme vers d'autres supports plus rémunérateurs, ou laissé leurs disponibilités en dépôts à vue.

Encours moyens d'épargne hors bilan  
(en millions d'euros)



Au global, l'encours moyen d'épargne hors bilan de la banque s'élève à 877 millions d'euros, en progression de +3,8% par rapport à 2014.

## EVOLUTIONS FINANCIERES

Les résultats au 31 décembre 2015 sont établis selon les normes comptables françaises. Des références à des données de gestion permettent d'apporter un éclairage particulier sur les composantes des soldes intermédiaires de gestion.

### Produit net bancaire

(en milliers d'euros)	2015	2014	Variation en %
Intérêts nets et revenus divers	43 670	43 772	-0,2
Commissions nettes	31 097	29 951	3,8
<b>Produit net bancaire</b>	<b>74 767</b>	<b>73 723</b>	<b>1,4</b>

Le produit net bancaire de la Banque Kolb atteint 74,8 millions d'euros en hausse de 1,4%. Cette progression s'explique par le dynamisme commercial, la forte collecte des dépôts et la bonne tenue des commissions.

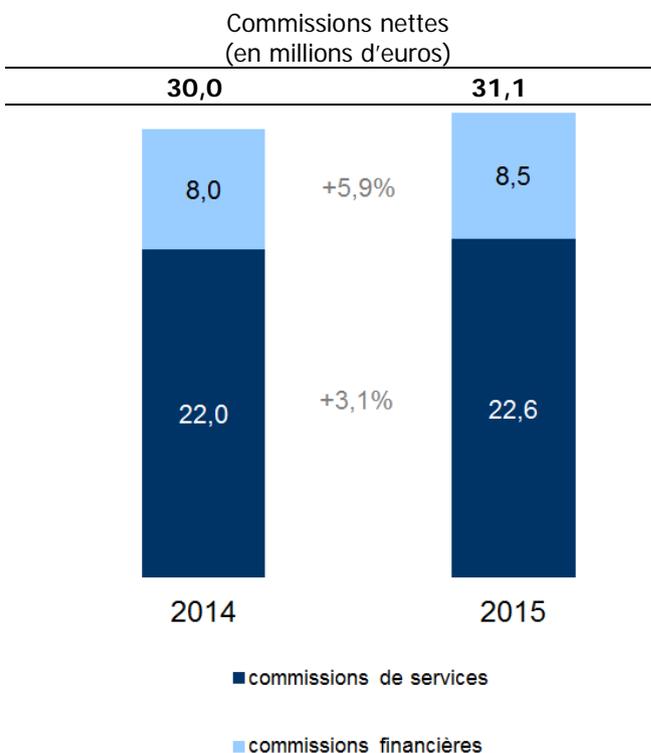
Les intérêts nets et revenus divers sont en très légère baisse de -0,2%.

La marge sur dépôts est en hausse de +3,2%, soutenue par une collecte dynamique et par un effet taux client favorable avec notamment la baisse du taux du livret A à 0,75% au 1<sup>er</sup> août 2015. Ces facteurs propices ont permis de compenser sur l'exercice les impacts négatifs liés à la poursuite de la baisse très sensible des taux de remplacement dans le contexte de marché actuel.

La marge sur crédits est en hausse de +2,0%. Cette évolution s'appuie en particulier sur une production historique de crédits immobiliers. Elle est également portée par l'impact significatif des indemnités de remboursements anticipés sur l'exercice 2015. Dans cette période de fort dynamisme concurrentiel sur les crédits immobiliers, la Banque Kolb observe une progression marquée et continue de ses encours. Les productions de crédits d'équipement marquent une reprise sensible, soutenue notamment par le dispositif TLTRO dont la Banque Kolb a pu faire bénéficier sa clientèle.

Les commissions nettes s'inscrivent en hausse de +3,8%, soutenues par la progression des commissions de services (+3,1%) et des commissions financières (+5,9%).

Les commissions de services bénéficient de la dynamique commerciale particulièrement marquée sur cet exercice avec la hausse des commissions de packages et des commissions liés aux produits d'assurances. La progression des commissions financières s'explique par le succès des supports d'assurance vie et la poursuite du développement de l'épargne financière.

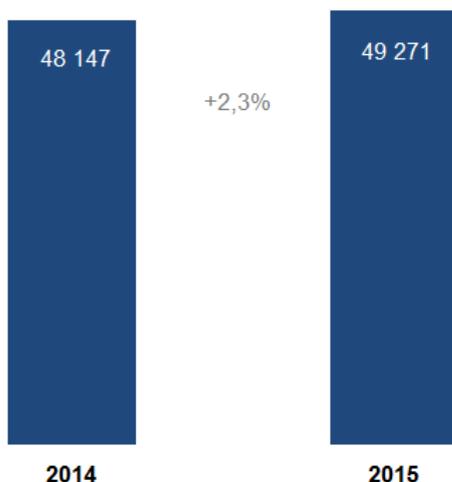


## Charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	2015	2014	Variation en %
Charges de personnel	-22 657	-21 509	5,3
Impôts et taxes	-1 343	-1 238	8,5
Autres charges	-23 804	-23 869	-0,3
Amortissements	-1 467	-1 531	-4,2
<b>Frais généraux</b>	<b>-49 271</b>	<b>-48 147</b>	<b>2,3</b>

Les frais généraux sont en augmentation de +2,3% au cours de l'année 2015.

Charges d'exploitation  
(en milliers d'euros)



Les charges de personnel progressent de +5,3% sous l'effet de l'augmentation de l'enveloppe de la participation et de l'intéressement pour l'exercice 2015. Plus de 1,6 million d'euros seront reversés aux collaborateurs de la banque à ce titre, en hausse de plus de 33% par rapport à 2014.

Les impôts et taxes sont en augmentation de +8,5%, principalement liée à la comptabilisation de la contribution au Fonds de Résolution Unique Européen.

Les autres charges de fonctionnement sont maîtrisées et en légère baisse de -0,3%.

Les amortissements sont en baisse de -4,2%.

	2015	2014	Variation en %
Techniciens	119	126	-5,6
Cadres	169	163	3,7
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>289</b>	<b>-0,3</b>

En 2015, la Banque Kolb compte 288 collaborateurs en activité<sup>3</sup>, contre 289 en 2014.

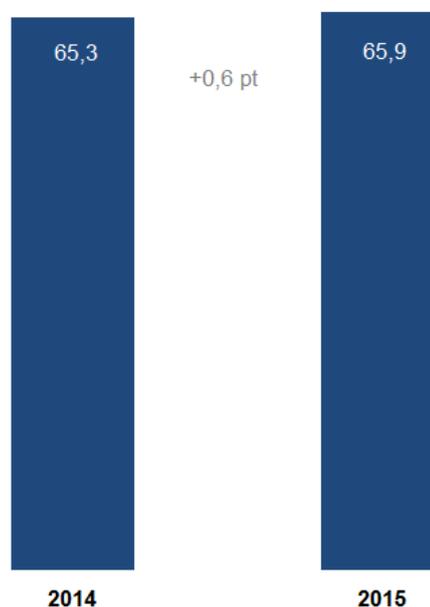
<sup>3</sup> Effectif payé, présent, en équivalent temps plein

## Résultat brut d'exploitation

(en milliers d'euros)	2015	2014	Variation en %
Produit net bancaire	74 767	73 723	1,4
Frais généraux	-49 271	-48 147	2,3
Résultat brut d'exploitation	25 496	25 576	-0,3
Coefficient d'exploitation	65,9%	65,3%	+0,6 pt

Le résultat brut d'exploitation ressort à 25,5 millions d'euros, en légère baisse de -0,3%. Le coefficient d'exploitation est en hausse de +0,6 point par rapport à 2014 et s'établit à 65,9%.

Coefficient d'exploitation  
(en pourcentage)



## Coût du risque

Dans un environnement économique qui reste difficile, le coût du risque atteint 6,3 millions d'euros, en baisse significative de - 67,4% par rapport à 2014. Au total, ces dotations représentent 0,4% de l'encours de crédits bruts au 31 décembre 2015, contre 1,3% de l'encours de crédits bruts un an plus tôt.

L'activité de la Banque Kolb est orientée sur une clientèle française de PME et de TPE. Cette clientèle continue à être impactée par la crise que connaît l'Europe depuis 2009. La charge de risque du marché de l'Entreprise est en diminution sensible par rapport à 2014 qui avait été notamment marquée par un dossier pour un montant unitaire significatif.

Sur le marché de la clientèle de Particuliers et de Professionnels, la charge de risque 2015 est également en baisse par rapport aux niveaux de 2014.

(en millions d'euros)	2015	2014	Variation en %
<b>Coût du risque</b>	<b>-6,3</b>	<b>-19,4</b>	<b>-67,4%</b>
Encours de crédits bruts	1 526,0	1 512,8	0,9%
Coût du risque sur encours	0,4%	1,3%	-0,9 pt
<b>(en milliers d'euros)</b>			
<b>Créances douteuses et douteuses compromises</b>	<b>129 281</b>	<b>121 869</b>	<b>6,1%</b>
Provisions globales	72 561	70 200	3,4%
Taux de couverture	56,1%	57,6%	-1,5 pt

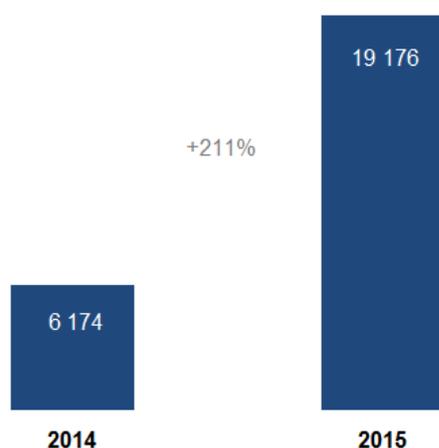
Les créances douteuses et douteuses compromises sont en hausse de 6,1% ; sur la même période, nos encours de crédits bruts progressent de +0,9%.

### Résultat d'exploitation, impôts sur les bénéfices et résultat net

(en milliers d'euros)	2015	2014	Variation en %
Résultat brut d'exploitation	25 496	25 576	-0,3
Coût du risque	-6 320	-19 402	-67,4
Résultat d'exploitation	19 176	6 174	210,6
Résultats sur actifs immobilisés	7	-1	-800,0
Résultat courant avant impôt	19 183	6 173	210,8
Impôt sur les bénéfices	-6 019	-2 105	185,9
<b>Résultat net</b>	<b>13 164</b>	<b>4 068</b>	<b>223,6</b>

Après comptabilisation du coût du risque, le résultat d'exploitation de la Banque Kolb atteint 19,2 millions d'euros en 2015, en augmentation de 210,6%.

Résultat d'exploitation  
(en milliers d'euros)



L'impôt sur les bénéfices est en hausse de 185,9% à 6,0 millions d'euros. Le résultat net de l'exercice ressort ainsi à 13,2 millions d'euros en progression de 223,6% par rapport à 2014.

### PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un contexte économique incertain et volatile, la reprise de croissance en zone euro est attendue sur l'exercice 2016 avec notamment la dépréciation de l'euro favorable aux exportateurs et la chute du pétrole tirant le pouvoir d'achat et donc la consommation.

La croissance en France devrait également gagner en vigueur sur 2016, soutenue par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Le niveau élevé du chômage demeure cependant un point de vigilance fort.

Dans un contexte marqué par des évolutions permanentes, la Banque Kolb poursuit l'adaptation de son modèle dans le respect des fondamentaux qui ont forgé sa réussite pour faire face aux nouveaux enjeux : consolidation des expertises, diffusion des nouvelles technologies en interne et auprès des clients et renforcement de son efficacité opérationnelle.

La Banque Kolb a ainsi réaffirmé des ambitions fortes au travers de 4 engagements qu'elle partage avec le Groupe Crédit du Nord :

- Rester **l'un des leaders en termes de satisfaction client** en capitalisant sur les efforts qui, en 2015, ont permis au Crédit du Nord de retrouver la première place du baromètre de satisfaction.

- Poursuivre la **dynamique de développement de sa clientèle et de ses revenus**, en s'appuyant sur l'élan commercial des deux dernières années et sur l'activation réussie de ses relais de croissance (distribution de produits d'assurance prévoyance, Banque Privée, Professionnels et de l'immobilier et Clientèle Institutionnelle).

- Maintenir une **rentabilité attrayante** afin de pouvoir financer ses investissements et conserver la confiance de son actionnaire.

- Mener le **processus de transformation** avec une série d'objectifs qui concernent principalement l'évolution de son modèle relationnel (meilleure différenciation dans l'approche des différents segments de clientèle et adaptation de son dispositif d'exploitation).

Au travers de son identité régionale forte et réaffirmée, la Banque Kolb poursuivra ses investissements pour offrir une gamme riche et innovante de services associés aux médias digitaux.

## GESTION DES RISQUES

Conformément à la réglementation bancaire française, la mesure et la surveillance des risques à la Banque Kolb sont décrits dans un rapport annuel destiné à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et présenté au Conseil de Surveillance de la Banque.

Au regard des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce qui vise à mentionner, dans le rapport de gestion, les conventions conclues directement ou par personne interposée entre d'une part, l'un des membres du Directoire dont le Président, ou l'un des Membres de Conseil de Surveillance ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction de droit de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, aucune convention ne répond à ces critères pour 2015.

L'organisation et les procédures de gestion des risques du groupe Crédit du Nord s'appliquent à la Banque Kolb et concernent les principaux risques auxquels la banque peut-être confrontée :

### Risques de crédit

La Banque Kolb utilise les méthodes de notation internes du Groupe Crédit du Nord, lui permettant de bénéficier de son système d'évaluation du capital interne requis.

A partir de fin 2013, la Banque Kolb a mis en place sur sa clientèle de Particuliers et de Professionnels des provisions statistiques basées sur les pertes historiques.

### Risques de marché

La Banque Kolb ne cherche pas à conserver d'exposition aux risques de marché, en utilisant le cas échéant des couvertures appropriées prises auprès de sa maison mère.

### Risques opérationnels

Litiges, erreurs, fraudes, défaillances. La Banque Kolb s'inscrit dans le cadre du dispositif global de continuité d'activité du Groupe Crédit du Nord, notamment en matière de système d'information.

### Risque structurel de taux

Il découle des positions à l'Actif et au Passif du bilan et fait l'objet d'une macro-couverture par des instruments dérivés de taux (swaps, caps). La Banque Kolb bénéficie de la mise en œuvre des méthodes et outils de Gestion de Bilan de la Direction Financière du Groupe Crédit du Nord à qui la gestion du risque de taux a été déléguée.

### Risque structurel de liquidité

Il est géré à court terme dans la perspective du respect du ratio réglementaire de liquidité, et à long terme en fonction des impasses annuelles de liquidité mises en évidences par les méthodes et outils de Gestion de Bilan de la Direction Financière

du Groupe Crédit du Nord. La Banque Kolb se refinance auprès du Groupe Crédit du Nord.

La liquidité est essentiellement assurée et ajustée par des opérations de refinancement ou de placement auprès du Groupe sous forme d'emprunts, de prêts, de titres de créances négociables ou d'autorisations de découvert.

## RATIOS PRUDENTIELS

La Banque Kolb est intégrée dans le sous groupe de liquidité du Groupe Crédit du Nord, qui respecte en avance de phase le ratio LCR.

## INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

La Direction de la Logistique et de l'Organisation assure l'enregistrement comptable et procède aux règlements des factures fournisseurs ordonnancées pour l'ensemble des entités de la banque.

Conformément aux procédures de contrôle interne de la Banque Kolb, le règlement des factures n'est effectué qu'après validation de celles-ci par les services ordonnateurs des prestations. Une fois cette validation obtenue, elles sont enregistrées dans un applicatif commun, les paiements étant réalisés suivant les conditions de règlement des fournisseurs.

	Dettes non échues			Dettes Echues	Autres Délais (*)	Total
	1 à 30 j	31 à 60 j	+ de 60 j			
(en milliers d'euros)						
Montants au 31/12/2015	42,5				41,1	83,6
Rappel des Montants au 31/12/2014	53,5				55,1	108,6

(\*) Ce montant correspond aux retenues de garantie sur travaux qui seront réglées dans un délai moyen d'environ 6 mois

Les dates d'échéance correspondent aux dates de règlement figurant sur les factures ou aux conditions fournisseurs, indépendamment de la date de réception de celle-ci.

## EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact sur la situation économique et financière de la banque n'est intervenu depuis le 31 décembre 2015.

## DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours des 3 dernières années sont les suivants :

(en euros)	2012	2013	2014
Dividende total versé	7 823 620	1 022 876	4 066 624
Dividende par action	28,30	3,70	14,71

## RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<b>RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</b>					
	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>1°) CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	14 099 103	14 099 103	14 099 103	14 099 103	14 099 103
b) Nombre d'actions émises	276 453	276 453	276 453	276 453	276 453
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>2°) OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
a) Produits bruts d'exploitation	91 645 426	94 015 232	94 485 422	98 021 098	93 878 588
b) Bénéfice avant IS, amortissements et prov.	17 596 028	15 322 419	22 914 589	24 789 811	26 213 480
c) Impôts sur les bénéfices	4 396 648	4 459 874	3 097 489	2 104 306	6 018 666
d) Participation des salariés	643 532	347 094	536 770	1 157 132	616 991
e) Bénéfice après IS, amortissements & provisions	11 040 597	8 481 689	8 171 134	4 068 343	13 164 078
f) Montant des bénéfices distribués	10 366 988	7 823 620	1 022 876	4 066 624	17 607 292
<b>3°) RESULTATS PAR ACTION</b>					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amort et prov.	47,73	39,32	71,58	82,86	72,86
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	39,94	30,68	29,56	14,72	47,62
c) Dividende net	37,50	28,30	3,70	14,71	63,69
<b>4°) PERSONNEL</b>					
a) Effectif moyen des salariés (1)	303	309	293	289	288
b) Montant de la masse salariale	14 090 485	14 880 886	14 607 031	12 779 810	14 086 503
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres ....)	5 754 032	6 083 544	6 084 236	5 579 145	5 850 938

(1) Effectif net présent équivalent temps plein

# Chiffres clés

# COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

## Bilans comparés

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
Caisse, banques centrales et comptes courants postaux	(1)	14 700	13 743
Créances sur les établissements de crédit	(2)	288 322	261 205
Opérations avec la clientèle	(3) (14)	1 453 484	1 442 566
Obligations et autres titres à revenu fixe	(4) (14)	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	(4) (14)	10	10
Participations et autres titres détenus à long terme	(5) (14)	458	252
Opérations de crédit-bail et de location assimilées		0	0
Immobilisations incorporelles	(6)	2 064	2 063
Immobilisations corporelles	(6)	5 651	5 787
Autres actifs	(7)	5 252	5 794
Comptes de régularisation	(8)	12 605	14 117
<b>TOTAL</b>		<b>1 782 546</b>	<b>1 745 537</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
Banques centrales et comptes courants postaux		0	0
Dettes envers les établissements de crédit	(9)	430 720	445 018
Opérations avec la clientèle	(10) (11)	1 175 639	1 035 219
Dettes représentées par un titre	(12)	45 224	144 890
Autres passifs	(13)	4 756	5 005
Comptes de régularisation	(13)	18 669	17 111
Provisions	(15)	18 520	18 372
Dettes subordonnées		0	0
Capitaux propres			
Capital souscrit	(17)	14 099	14 099
Primes d'émission	(17)	10 772	10 772
Réserves	(17)	50 910	50 910
Report à nouveau (+/-)	(17)	73	73
Résultat de l'exercice (+/-)		13 164	4 068
<b>TOTAL</b>		<b>1 782 546</b>	<b>1 745 537</b>

# Hors bilans comparés

(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNÉS	31.12.2015	31.12.2014
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>89 084</b>	<b>79 457</b>
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	89 084	79 457
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>300 692</b>	<b>292 729</b>
D'ordre d'établissements de crédit		
D'ordre de la clientèle	300 692	292 729
<b>Engagements donnés sur titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Opérations sur titres		
<b>Engagements divers donnés</b>	<b>260 284</b>	<b>143 454</b>
Autres engagements divers donnés (1)	260 284	143 454

(1) Les autres engagements divers donnés représentent les créances données en garantie au Crédit du Nord dans le cadre d'opérations de refinancement de l'Eurosystème

ENGAGEMENTS REÇUS	31.12.2015	31.12.2014
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>123 331</b>	<b>0</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	123 331	0
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>594 354</b>	<b>538 163</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	594 354	538 163
<b>Engagements reçus sur titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Opérations sur titres	0	0
<b>Engagements divers reçus</b>	<b>3 308</b>	<b>3 306</b>
Garanties reçues Etat et autres organismes	3 308	3 306

# Instruments financiers à terme comparés

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014
Opérations sur instruments de taux d'intérêts	(27)	1 053 368	965 324
Opérations sur instruments de cours de change	(28)	194 284	239 734
<b>TOTAL</b>		<b>1 247 652</b>	<b>1 205 058</b>

# Opérations en devises comparées

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014
Monnaies à recevoir	(29)	74 802	63 724
Monnaies à livrer	(29)	74 717	63 667

# Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
				en valeur	en %
<i>Intérêts et produits assimilés</i>		47 702	51 065	-3 363	-6,6
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		-9 160	-10 736	1 576	-14,7
Net des intérêts et produits assimilés	(18)	38 542	40 329	-1 787	-4,4
<i>Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</i>		0	35	-35	-100,0
<i>Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</i>		0	0	0	0,0
Net des opérations de crédit-bail et assimilées		0	35	-35	-100,0
Revenus des titres à revenu variable	(19)	2	1	1	100,0
<i>Commissions (produits)</i>		33 798	32 517	1 281	3,9
<i>Commissions (charges)</i>		-2 701	-2 566	-135	5,3
Net des commissions	(20)	31 097	29 951	1 146	3,8
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	(21)	5 178	3 498	1 680	48,0
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	(21)	0	16	-16	-100,0
<i>Autres produits d'exploitation bancaire</i>		574	501	73	14,6
<i>Autres charges d'exploitation bancaire</i>		-626	-608	-18	3,0
Net des autres produits et charges d'exploitation bancaire		-52	-107	55	-51,4
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>74 767</b>	<b>73 723</b>	<b>1 044</b>	<b>1,4</b>
Frais de personnel		-22 657	-21 509	-1 148	5,3
Autres frais administratifs		-25 147	-25 107	-40	0,2
Dotations aux amortissements		-1 467	-1 531	64	-4,2
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(22)	-49 271	-48 147	-1 124	2,3
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>25 496</b>	<b>25 576</b>	<b>-80</b>	<b>-0,3</b>
Coût du risque	(23)	-6 320	-19 402	13 082	-67,4
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>19 176</b>	<b>6 174</b>	<b>13 002</b>	<b>210,6</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(24)	7	-1	8	-800,0
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>19 183</b>	<b>6 173</b>	<b>13 010</b>	<b>210,8</b>
Résultat exceptionnel	(25)	0	0	0	0,0
Impôt sur les bénéfices	(26)	-6 019	-2 105	-3 914	185,9
Dotations / reprises aux provisions réglementées		0	0	0	0,0%
<b>RESULTAT NET</b>		<b>13 164</b>	<b>4 068</b>	<b>9 096</b>	<b>223,6</b>

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en points	
<b>Coefficient d'exploitation :</b>				
Frais généraux / PNB comptable	65,9%	65,3%	0,6	

# Annexes aux Comptes

# Principes comptables et méthodes d'évaluation

## PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES INDIVIDUELS

Les comptes individuels de la Banque Kolb ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

## COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode n'a été constaté en 2015.

## OPTIONS REGLEMENTAIRES EXERCEES

La Banque Kolb applique les options réglementaires suivantes :

- Frais d'acquisition des titres : l'option de non-activation des frais d'acquisition a été retenue conformément à l'avis n° 2008-05 du Conseil National de la Comptabilité.
- Dépréciation au titre du risque de crédit avéré : l'augmentation de la valeur comptable du fait du passage du temps est inscrite en marge d'intérêt et non pas en coût du risque (option du Conseil National de la Comptabilité).

## PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit français, les méthodes d'évaluation prennent en compte, pour la majorité des opérations, l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Les opérations réalisées dans le cadre de la banque d'intermédiation sont maintenues à leur coût historique et dépréciées en cas de risque de contrepartie. Les résultats attachés à ces opérations sont enregistrés prorata temporis en respectant le principe de séparation des exercices. Les opérations sur instruments financiers à terme, réalisées afin de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de la banque d'intermédiation, entrent dans ce cadre.

Les opérations réalisées dans le cadre des activités de marché sont généralement évaluées à leur valeur de marché à l'exception des prêts, emprunts et titres de placement qui suivent la règle du nominalisme. Lorsque les marchés sur lesquels sont conclus ces instruments ne présentent pas une liquidité suffisante, l'évaluation à la valeur de marché est corrigée pour intégrer une décote prudentielle. De plus, les évaluations déterminées à partir de modèles internes font l'objet d'une décote (Reserve Policy) déterminée en fonction de la complexité du modèle utilisé et de la durée de vie de l'instrument financier.

## RECOURS A DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Pour la préparation des comptes annuels de la Banque Kolb, l'application des principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes annuels et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à des estimations concerne notamment les évaluations suivantes :

- la juste valeur au bilan des instruments financiers (titres et instruments dérivés) non cotés sur un marché actif et détenus dans le cadre d'activités de marché (cf. notes 4, 5, 7, 8 et 13) ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers (cf. note 14), des immobilisations corporelles et incorporelles (cf. note 6) ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan (cf. note 15), dont les provisions sur avantages du personnel (cf. note 16) ;
- le montant des actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan (cf. note 13).

## **CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE**

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : pour les établissements de crédit, créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme; pour la clientèle, créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pensions, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts sur créances douteuses sont calculés sur la base de la valeur nette comptable actualisée de la créance.

Les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction encourus à l'occasion de l'octroi de prêts sont assimilés à des intérêts et sont étalés en résultat sur la durée de vie effective des prêts.

## **DEPRECIATION AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT AVERE A TITRE INDIVIDUEL**

Conformément au nouveau règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire (Livre II – Titre 2 – Traitement comptable du risque de crédit), dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré, rendant probable la non-perception par la Banque Kolb de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, et nonobstant l'existence de garanties, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement des crédits en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières et neuf mois pour les créances sur des collectivités locales) ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Les découverts non autorisés sont qualifiés d'encours douteux au plus tard à l'issue d'une période de trois mois de dépassement continu des limites portées à la connaissance de la clientèle de particuliers et des limites résultant de convention de droit ou de fait avec les autres catégories de clientèles.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par «contagion», un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garanties.

Les encours douteux et douteux compromis donnent lieu à constitution de dépréciations pour créances douteuses et douteuses compromises à hauteur des pertes probables, inscrites directement en minoration d'actif. Le montant de la dépréciation pour créances douteuses et douteuses compromises est égal à la différence entre la valeur brute comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des créances. Les montants recouvrables sont déterminés à dire d'expert pour le portefeuille non retail et selon une méthode statistique pour le portefeuille retail (particuliers et professionnels). La répartition dans le temps des montants recouvrables suit des courbes de recouvrement établies statistiquement par groupe homogène de créances. Par ailleurs, le montant de dépréciations ne peut être inférieur aux intérêts enregistrés sur les encours douteux et non encaissés.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées en *Coût du risque*.

Pour les encours restructurés, tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte lors de la restructuration.

Les créances douteuses peuvent être reclassées en encours sains lorsque le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration peuvent être reclassées en encours sains.

Lorsque les conditions de solvabilité d'un débiteur sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux, le reclassement d'une créance en encours sain n'est plus prévisible, cette créance est spécifiquement identifiée comme encours douteux compromis. Cette identification intervient à la déchéance du terme ou à la résiliation du contrat, et, en tout état de cause, un an après la classification en encours douteux, à l'exception des créances douteuses pour lesquelles les clauses contractuelles sont respectées et de celles assorties de garanties permettant leur recouvrement. Sont également considérées comme créances douteuses compromises les créances restructurées pour lesquelles le débiteur n'a pas respecté les échéances fixées.

## **SEGMENTATION DES ENCOURS**

Dans le cadre de la segmentation des encours (sains, sains sous surveillance, douteux, douteux compromis, irrécouvrables), l'utilisation faite de systèmes de notation externes et/ou internes est la suivante :

- Notations externes : pour une contrepartie, une notation Banque de France (BDF) 8 ou 9 induit obligatoirement un déclassement en douteux, une note P un déclassement en douteux compromis.
- Notations internes : pour le Retail, il existe une note propre au défaut. Pour le Corporate, chaque catégorie de dossiers en défaut a une notation qui lui est propre (8 pour le douteux, 9 pour le compromis non contentieux et 10 pour le contentieux). Les dossiers sains notés 7 sur le Corporate sont décodifiés en 3S (de même depuis 2013, une décision de décodification en 3S entraîne l'attribution d'une note 7).

Les notes BDF sont également utilisées dans les procédures de suivi des risques pour sélectionner des dossiers sains qui doivent prioritairement faire l'objet d'une revue risque.

## **SAINS SOUS SURVEILLANCE (« 3S »)**

La Banque Kolb a créé, au sein de la classe de risque des « Sains », une subdivision intitulée « Sains sous surveillance » justifiant une surveillance rapprochée qui comprend des dossiers présentant des critères de dégradation du risque depuis l'octroi.

Une étude réalisée sur l'historique a permis de déterminer des taux moyens de déclassement en douteux et de dépréciation, régulièrement réactualisés. C'est à partir de ces taux appliqués à un ensemble de créances sélectionnées de manière homogène que cette dépréciation est calculée.

## **DEPRECIATION SECTORIELLE POUR RISQUE DE CREDIT**

Ces dépréciations, qui ne sont pas individualisées par dossier, couvrent plusieurs natures de risques, dont le risque sectoriel régional (risque global sur des secteurs de l'économie régionale fragilisés par une conjoncture défavorable spécifique). La Direction Centrale des Risques du Crédit du Nord, en lien avec la Direction des Engagements de la Banque Kolb, répertorie régulièrement les secteurs d'activité pour lesquels il existe un risque avéré de défaut à court terme, compte tenu d'événements nouveaux de nature à les fragiliser durablement. Un taux de passage en douteux est alors appliqué aux encours ainsi répertoriés pour déterminer le volume des créances douteuses. L'encours global de ces créances est ensuite déprécié à partir de taux de dépréciation, qui sont déterminés en fonction des taux moyens historiques des clients douteux, ajustés à dire d'expert pour chaque secteur d'activité en fonction de la conjoncture sectorielle.

## REDUCTION DES RISQUES

Les garanties existantes et celles à constituer sont répertoriées dans une base des sûretés. Les informations contenues dans cette base sont utilisées pour les décisions de crédit et le calcul des provisions sur les dossiers douteux.

## PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Pour chaque catégorie de portefeuille, les règles de classement et d'évaluation appliquées, conformément aux dispositions du Livre II – Titre 3 – Opérations sur titres du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, sont les suivantes :

### Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ou qui sont détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché. Ces titres sont négociables sur un marché actif et les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale. Sont également classés en titres de transaction, les titres faisant l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage effectuée sur un marché d'instruments financiers organisé ou assimilé, et les titres acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille de transaction comprenant des instruments financiers à terme, des titres ou d'autres instruments financiers gérés ensemble et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition. Lorsqu'il s'agit de titres à revenu fixe, le prix d'acquisition inclut les intérêts courus.

Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et des pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique *Intérêts nets de trésorerie*. Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat dans la rubrique *Intérêts nets de trésorerie*.

Les titres de transaction qui ne sont plus détenus avec l'intention de les revendre à court terme, ou qui ne sont plus détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché ou pour lesquels la gestion spécialisée de portefeuille dans le cadre de laquelle ils sont détenus ne présente plus un profil récent de prise de bénéfices à court terme peuvent être transférés dans les catégories « titres de placement » ou « titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle du marché nécessite un changement de stratégie de détention,
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Banque Kolb a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Les titres ainsi transférés sont inscrits dans leur nouvelle catégorie à leur valeur de marché à la date du transfert.

## Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

### Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan et à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions classées en titres de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus sur titres de placement*.

### Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique *Intérêts nets de trésorerie* du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres de placement sont enregistrées dans la rubrique *Dotations nettes aux provisions sur titres de placement* du compte de résultat.

Les titres de placement peuvent être transférés dans la catégorie « titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle de marché nécessite un changement de stratégie de détention,
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Banque Kolb a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

## Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie titres de placement avec l'intention manifeste et la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels la Banque Kolb a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance, en disposant notamment de la capacité de financement nécessaire pour continuer à détenir ces titres jusqu'à leur échéance et en n'étant soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause l'intention de détenir les titres d'investissement jusqu'à leur échéance.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique *Gains ou pertes sur actifs immobilisés* du compte de résultat.

## Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Il s'agit, d'une part, des titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque Kolb, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la Banque Kolb, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;
- titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;
- titres représentant plus de 10% des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle de la Banque Kolb.

Il s'agit, d'autre part, des Autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés par la Banque Kolb, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice des titres, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus sur titres de filiales et de participations*.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des trois derniers mois. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constatation d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique *Gains ou pertes sur actifs immobilisés*.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations d'exploitation et de placement sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'emprunts correspondant à la période de construction des immobilisations nécessitant une longue période de préparation, sont incorporés au coût d'acquisition, de même que les frais directement attribuables. Les subventions d'investissement reçues sont déduites du coût des actifs concernés.

Les logiciels créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût direct de développement, qui regroupe les dépenses externes de matériels et de services et les frais liés au personnel directement affectables à la production et à la préparation de l'actif en vue de son utilisation.

Dès qu'elles sont en état d'être utilisées selon les modalités prévues, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable.

Les amortissements sont calculés en utilisant principalement la méthode linéaire sur les durées d'utilité mentionnées.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique *Dotations aux amortissements*.

Pour les immeubles d'exploitation, la Banque Kolb a appliqué cette approche en retenant *a minima* les composants et durées d'amortissements suivants :

#### Infrastructures

Gros œuvre	50 ans
Étanchéité, toiture	20 ans
Façades	30 ans

#### Installations techniques

Ascenseurs	} 10 à 30 ans
Installations électriques	
Groupes électrogènes	
Climatisation, désenfumage	
Chauffage	
Installations de sûreté et de surveillance	
Plomberie, canalisations	
Protection incendie	

#### Agencements

Finitions, second œuvre, abords	10 ans
---------------------------------	--------

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés, qui ont généralement été estimées dans les fourchettes suivantes :

Matériel et outillage	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	3 à 5 ans
Concessions, brevets, licences, etc	5 à 20 ans

### DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit, comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pensions, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts dans la rubrique *Intérêts nets de trésorerie* du compte de résultat.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires encourus dans l'exercice sont enregistrés en totalité dans les charges de ce même exercice, dans la rubrique *Intérêts nets de trésorerie* du compte de résultat.

## **DETTES SUBORDONNEES**

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## **PROVISIONS**

Les provisions concernent :

- les provisions concernant des engagements par signature,
- les provisions pour risques divers et litiges.

Les provisions relatives aux engagements par signature et pour risques divers sont déterminées à dire d'expert.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une actualisation en fonction du montant et de la date prévisible de paiement déterminés à dire d'expert.

Le taux d'actualisation est le taux d'un placement sans risque sur la même durée.

Les provisions pour risques divers représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont présentées dans la note 15. Les informations relatives à la nature et au montant des risques concernés ne sont pas fournies dès lors que la Banque Kolb estime qu'elles pourraient lui causer un préjudice sérieux dans un litige l'opposant à des tiers sur le sujet faisant l'objet de la provision.

Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

## **ENGAGEMENTS SUR LES CONTRATS D'EPARGNE-LOGEMENT**

Les comptes et les plans d'épargne-logement proposés à la clientèle de particuliers (personnes physiques) dans le cadre de la loi n° 65-554 du 10 juillet 1965 associent une phase de collecte de ressources sous forme d'épargne rémunérée et une phase d'emploi de ces ressources sous forme de prêts immobiliers, cette dernière phase étant réglementairement conditionnée, et dès lors indissociable, de la phase de collecte. Les dépôts ainsi collectés et les prêts accordés sont enregistrés au coût amorti.

Ces instruments génèrent pour la Banque Kolb des engagements de deux natures : une obligation de prêter au client dans le futur à un taux déterminé fixé à l'ouverture du contrat et une obligation de rémunérer l'épargne dans le futur à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour une durée indéterminée.

Les engagements aux conséquences défavorables pour la Banque Kolb font l'objet de provisions présentées au passif du bilan et dont les variations sont enregistrées en « Produit net bancaire » au sein de la marge d'intérêt. Ces provisions ne sont relatives qu'aux seuls engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement existant à la date de calcul de la provision.

Les provisions sont calculées sur chaque génération de plans d'épargne-logement d'une part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes de plans d'épargne-logement, et sur l'ensemble des comptes d'épargne-logement qui constitue une seule et même génération d'autre part.

Sur la phase d'épargne, les engagements provisionnables sont évalués par différence entre les encours d'épargne moyens attendus et les encours d'épargne minimum attendus, ces deux encours étant déterminés statistiquement en tenant compte des observations historiques des comportements effectifs des clients.

Sur la phase crédit, les engagements provisionnables incluent les encours de crédits déjà réalisés mais non encore échus à la date d'arrêt ainsi que les crédits futurs considérés comme statistiquement probables sur la base des encours au bilan à la date de calcul d'une part et des observations historiques des comportements effectifs des clients d'autre part.

Une provision est constituée dès lors que les résultats futurs prévisionnels actualisés sont négatifs pour une génération donnée. Ces résultats sont mesurés par référence aux taux offerts à la clientèle particulière pour des instruments d'épargne et de financement équivalents, en cohérence avec la durée de vie estimée des encours et leur date de mise en place.

## **OPERATIONS EN DEVISES**

Les profits et les pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions du Livre II – Titre 7 – Opérations en devises du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, les opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat.

## **OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire (Livre II – Titre 5 – Chapitre 1 – Comptabilisation des instruments financiers à terme de taux d'intérêt et Livre II – Titre 5 – Chapitre 2 – Comptabilisation des contrats d'échange de taux d'intérêts ou de devises).

Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan : ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Plusieurs cas sont à distinguer en ce qui concerne la comptabilisation des résultats afférents aux instruments financiers à terme.

### Opérations de couverture

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés à l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en *Produits nets d'intérêts*. S'ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc...), ils sont comptabilisés dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits prorata temporis en compte de résultat. Ils sont inscrits en *Intérêts nets et résultats assimilés* dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

### Opérations en position ouverte

Les charges et produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat prorata temporis. Ils sont inscrits en *Intérêts nets et résultats assimilés* dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*. Les pertes latentes, déterminées par comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché, sont provisionnées. Les gains latents ne sont pas comptabilisés.

## **GARANTIES DONNEES ET REÇUES**

Les garanties données d'ordre de la clientèle ou des établissements de crédit sont enregistrées en hors-bilan à hauteur des engagements. Quant aux garanties reçues, seules sont recensées celles des établissements de crédit, états, administrations publiques et collectivités locales.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds. Si nécessaire, ces garanties et engagements de financement font l'objet de provisions.

## **PRODUITS NETS DE COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE**

La Banque Kolb enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles que certaines commissions sur moyens de paiement, les droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur abonnements télématiques, sont étalées en résultat sur la durée de la prestation fournie.

Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles que les commissions sur mouvements de fonds, les commissions d'apport reçues, ou les pénalités sur incidents de paiement, sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée dans la rubrique *Produits de commissions – Prestations de services et Autres*.

## **FRAIS DE PERSONNEL**

La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de la participation et l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice, les produits liés au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

## **AVANTAGES DU PERSONNEL**

La Banque Kolb peut accorder à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite ou indemnités de fin de carrière ;
- des avantages à long terme, tels que les parts variables différées, les médailles du travail ou le compte épargne temps ;
- des indemnités de fin de contrat de travail.

### **Les avantages postérieurs à l'emploi**

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation de la Banque Kolb se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comportent aucun engagement de la Banque Kolb sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes pour lesquels la Banque Kolb s'engage formellement ou par obligation implicite sur un montant ou un niveau de prestations et supporte donc le risque à moyen ou long terme.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque ces régimes sont financés par des fonds externes répondant à la définition d'actifs du régime, la provision destinée à couvrir les engagements concernés est diminuée de la juste valeur de ces fonds.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes). Ils sont amortis en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiaires du régime concerné, dès lors qu'ils excèdent la plus grande des deux valeurs suivantes (méthode du corridor) :

- 10% de la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies ;

- 10% de la juste valeur des actifs à la fin de l'exercice précédent.

En cas de mise en place d'un nouveau régime (ou avenant), le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en *Charges de personnel* au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes.

### **Les avantages à long terme**

Ce sont les avantages versés aux salariés dans un délai supérieur à douze mois après la clôture de l'exercice pendant lequel ces derniers ont rendu les services correspondants. La méthode d'évaluation est identique à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi, au traitement près des écarts actuariels et des coûts des services passés qui sont comptabilisés immédiatement en compte de résultat.

### **COUT DU RISQUE**

Le contenu de la rubrique *Coût du risque* comprend les dotations nettes des reprises sur dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que les dotations et reprises de provisions pour autres risques.

### **GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES**

La rubrique *Gains ou pertes sur actifs immobilisés* regroupe les plus ou moins-values de cession ainsi que les dotations nettes aux dépréciations sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement, et immobilisations d'exploitation. Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du *Produit Net Bancaire*.

### **CHARGE FISCALE**

Tous les impôts et taxes (hors impôt sur les bénéfices) payés ou non dans l'exercice, dont l'assiette se réfère à des éléments de l'exercice, sont comptabilisés dans les charges de celui-ci.

#### **Impôt courant**

La Banque Kolb est intégrée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 au groupe fiscal de la Société Générale. Dans ce cadre, un sous-groupe d'intégration fiscale a été établi entre le Crédit du Nord et certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95% au moins, dont fait partie la Banque Kolb. La convention retenue est celle de la neutralité.

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. S'y ajoutent une Contribution Sociale de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,763 million d'euros) instauré en 2000 et à partir de 2013 une majoration de 10.7% pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les plus-values à long terme sur titres de participation sont exonérées sous réserve de la taxation à l'impôt sur les sociétés d'une quote-part pour frais et charges de 12 % sur le montant des plus-values brutes en cas de réalisation d'une plus-value nette à long terme. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés (à l'exception d'une quote-part de frais et charges équivalente à 5% des dividendes versés).

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuille titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans le compte de résultat dans la rubrique *Impôt sur les bénéfices*.

### **Impôt différé**

La Banque Kolb utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux.

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments de bilan. La méthode appliquée est celle du report variable, selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition. L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé nets sont pris en compte dès lors qu'il existe une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Pour l'exercice 2015 et au-delà, les taux d'imposition retenus pour calculer les stocks d'impôts différés s'élèvent à 34.43% pour les résultats imposés au taux normal ; pour les résultats imposés au taux réduit, le taux retenu est de 4.13% compte tenu de la nature des opérations concernées.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation dès lors que son effet n'est pas significatif ou qu'un échéancier précis de reversement n'a pu être établi.

### **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

La rubrique *Résultat exceptionnel* comprend les produits et charges encourus par la Banque Kolb, dont la survenance revêt un caractère exceptionnel, soit par leur nature, soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de la Banque Kolb.

## Note 1 - Caisse, banques centrales et comptes courants postaux

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Caisse	7 659	7 199	460	6,4
Banques centrales	7 041	6 544	497	7,6
Comptes courants postaux	0	0	0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>14 700</b>	<b>13 743</b>	<b>957</b>	<b>7,0</b>

## Note 2 - Créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Comptes à vue et au jour le jour	20 968	120 092	-99 124	-82,5
Créances rattachées	2	2	0	0,0
<b>Total des comptes et prêts à vue</b>	<b>20 970</b>	<b>120 094</b>	<b>-99 124</b>	<b>-82,5</b>
Comptes et prêts à terme	261 359	132 119	129 240	97,8
Créances rattachées	828	798	30	3,8
<b>Total des comptes et prêts à terme</b>	<b>262 187</b>	<b>132 917</b>	<b>129 270</b>	<b>97,3</b>
Valeurs non imputées	5 165	8 194	-3 029	-37,0
<b>TOTAL</b>	<b>288 322</b>	<b>261 205</b>	<b>27 117</b>	<b>10,4</b>
dont créances éligibles au refinancement de la Banque centrale ou au système européen de Banque centrale	0	0		

Au 31 décembre 2015, sur un total de 288,3 millions d'euros de créances sur établissements de crédit, les opérations avec le Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, représentent 198,5 millions d'euros. Les opérations avec la Société Générale, maison-mère du Crédit du Nord, s'élèvent à 10,2 millions d'euros.

Echéancier au 31/12/2015	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Comptes et prêts à terme	67 026	33	0	194 300	261 359
<b>TOTAL</b>	<b>67 026</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>194 300</b>	<b>261 359</b>

## Note 3 - Opérations avec la clientèle

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Créances commerciales	34 282	44 508	-10 226	-23,0
Créances rattachées	56	85	-29	-34,1
<b>Total des créances commerciales</b>	<b>34 338</b>	<b>44 593</b>	<b>-10 255</b>	<b>-23,0</b>
Crédits de trésorerie	228 503	71 802	156 701	218,2
Crédits d'équipement	265 501	269 374	-3 873	-1,4
Crédits à l'habitat	799 051	767 457	31 594	4,1
Autres concours à la clientèle	1 850	161 535	-159 685	-98,9
Créances rattachées	3 050	3 344	-294	-8,8
<b>Total des autres concours</b>	<b>1 297 955</b>	<b>1 273 512</b>	<b>24 443</b>	<b>1,9</b>
Comptes ordinaires débiteurs	63 729	71 990	-8 261	-11,5
Créances rattachées	742	802	-60	-7,5
<b>Total des comptes ordinaires</b>	<b>64 471</b>	<b>72 792</b>	<b>-8 321</b>	<b>-11,4</b>
Créances douteuses ( brutes )	53 505	41 069	12 436	30,3
Créances douteuses ( provisions )	-12 058	-7 246	-4 812	66,4
Créances douteuses compromises ( brutes )	75 776	80 800	-5 024	-6,2
Créances douteuses compromises ( provisions )	-60 503	-62 954	2 451	-3,9
<b>Total des créances douteuses nettes</b>	<b>56 720</b>	<b>51 669</b>	<b>5 051</b>	<b>9,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 453 484</b>	<b>1 442 566</b>	<b>10 918</b>	<b>0,8</b>
<b>Taux de provisionnement des créances douteuses</b>	<b>56,1%</b>	<b>57,6%</b>		
- Créances douteuses compromises	79,8%	77,9%		
- Autres créances douteuses	22,5%	17,6%		

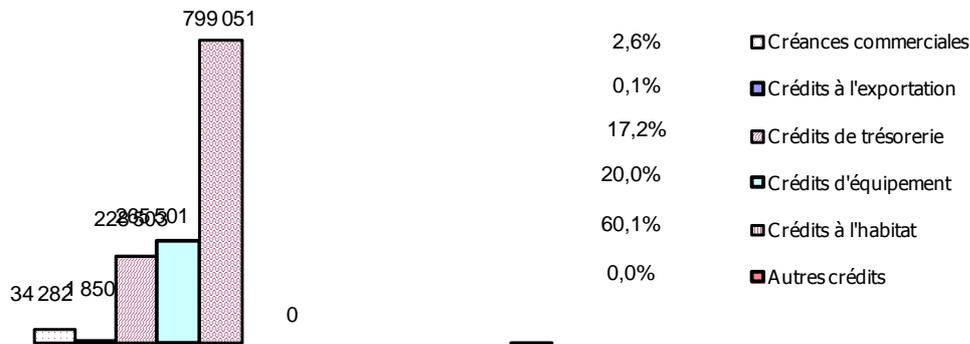
Echéancier au 31/12/2015	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Créances commerciales	33 883	399	0	0	34 282
Autres concours	40 327	63 887	271 653	919 038	1 294 905
<b>TOTAL</b>	<b>74 210</b>	<b>64 286</b>	<b>271 653</b>	<b>919 038</b>	<b>1 329 187</b>

## Analyse des concours à la clientèle

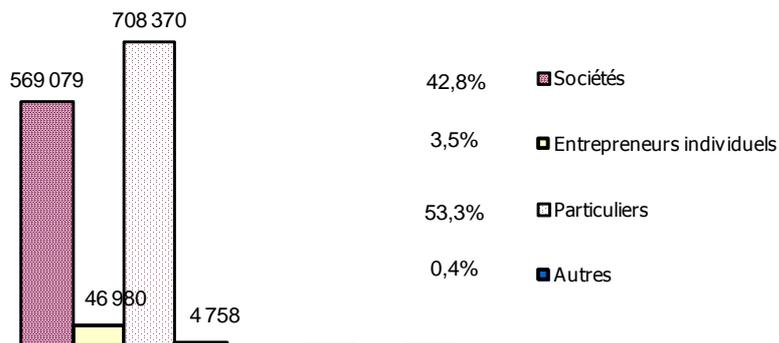
Les créances commerciales (34 M€) et les autres concours à la clientèle (1295 M€) sont essentiellement concentrés sur la France (99,7%)

Le total des concours atteint 1329 millions d'euros et s'analyse ainsi :

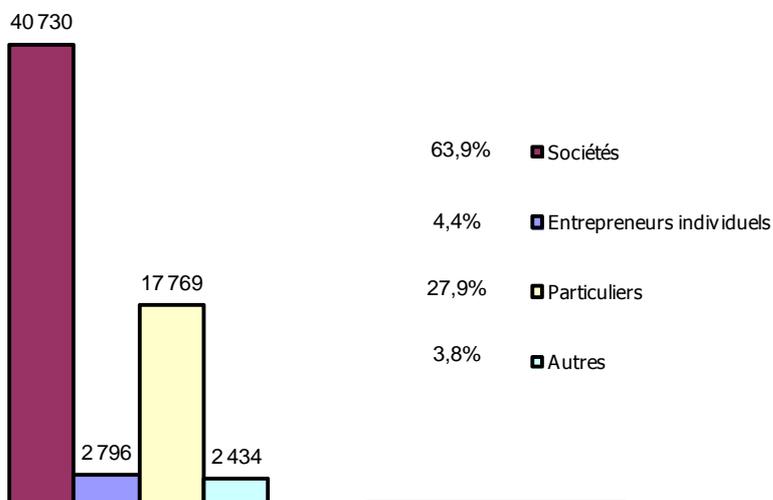
### Nature des crédits



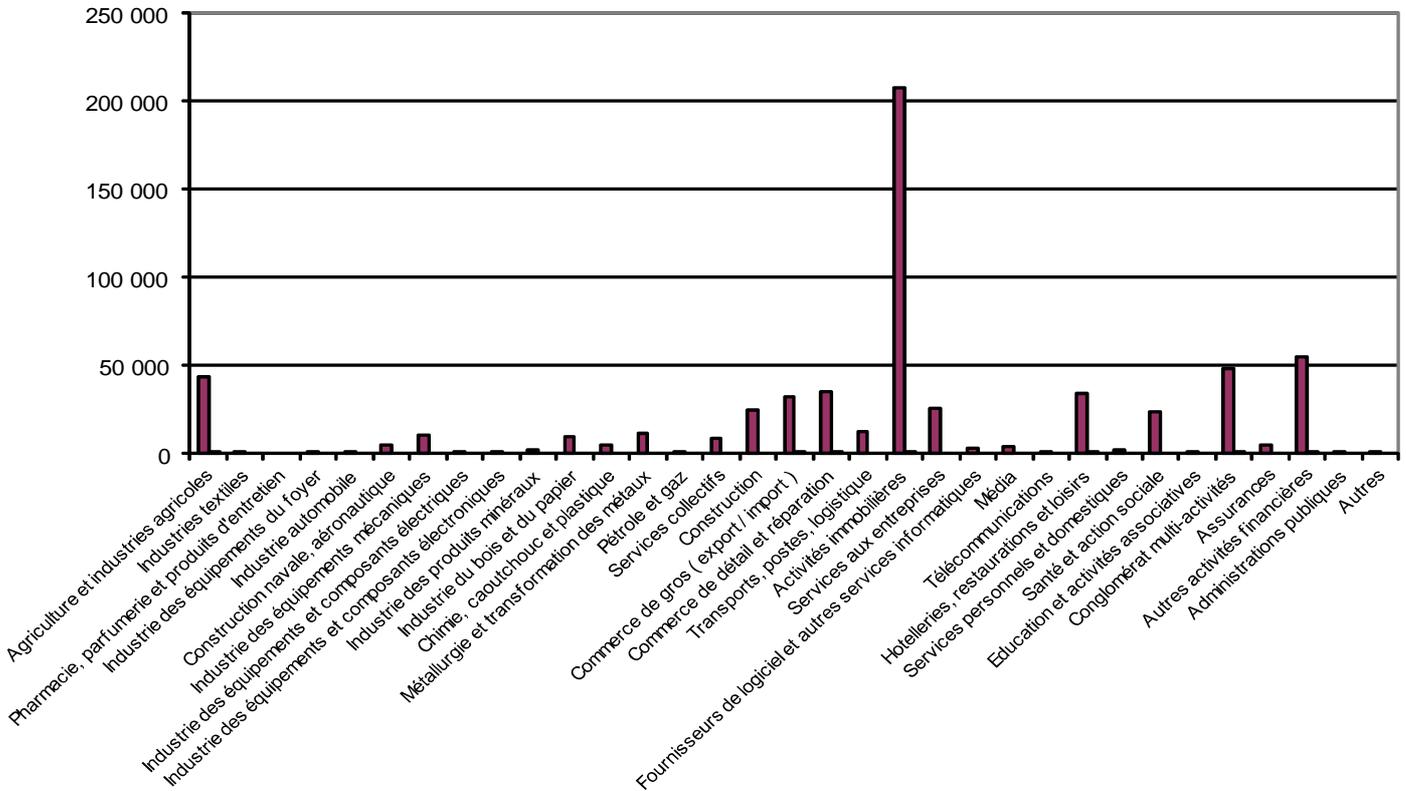
### Type de clientèle



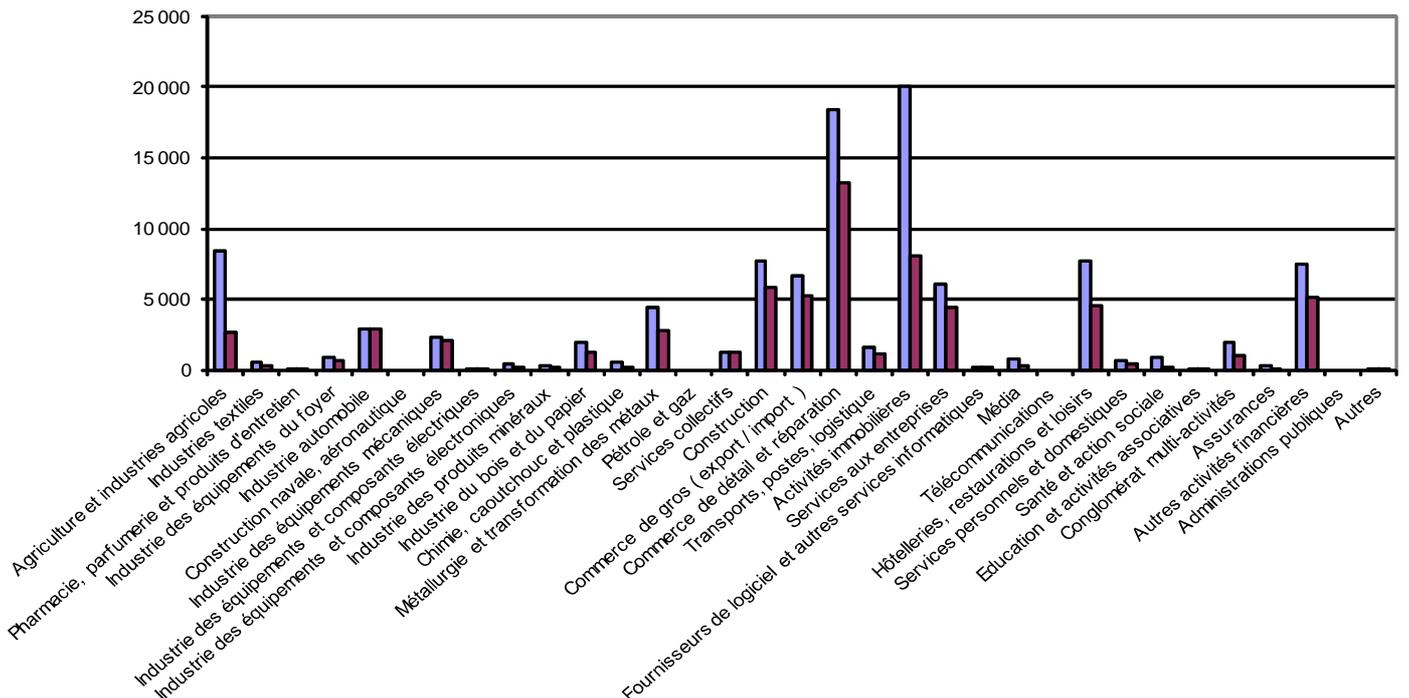
Les comptes ordinaires débiteurs s'élèvent à 64 millions d'euros et se répartissent comme suit :



Hors crédits aux particuliers ( 709 millions d'euros ), les concours à la clientèle s'élèvent à 620 millions d'euros et présentent la ventilation sectorielle suivante :



Répartition des créances douteuses ( 1<sup>ère</sup> col.), hors crédits aux particuliers, et de leurs provisions ( 2<sup>ème</sup> col.) en k€ :



## Note 4 - Portefeuille titres

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Portefeuille de transaction	0	0	0	0,0
Portefeuille de placement	10	10	0	0,0
Portefeuille d'investissement	0	0	0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>

### Ventilation par portefeuille

	31/12/2015			31/12/2014		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
<b><u>Portefeuille de transaction</u></b>						
Effets publics et assimilés	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
Sous-total (1)	0	0	0	0	0	0
<b><u>Portefeuille de placement</u></b>						
Effets publics et assimilés	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	10	10	0	10	10
Dépréciations	0	0	0	0	0	0
Sous-total (2)	0	10	10	0	10	10
<b><u>Portefeuille d'investissement</u></b>						
Effets publics et assimilés	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
Dépréciations	0	0	0	0	0	0
Sous-total (3)	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
Créances rattachées (4)	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

Au 31 décembre 2015, le montant des plus-values latentes sur les titres de placement à revenu variable est de 3 K€.

## Note 5 - Participations et autres titres détenus à long terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Titres de sociétés du groupe Crédit du Nord</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>
Sociétés de gestion OPCVM (*)	0	0	0	0,0
<b>Autres titres</b>	<b>462</b>	<b>256</b>	<b>206</b>	<b>80,5</b>
Établissements de crédit	41	37	4	10,8
<i>Cotés</i>			0	
<i>Non cotés</i>	41	37	4	10,8
Autres sociétés	421	219	202	92,2
<i>Cotés</i>			0	
<i>Non cotés</i>	421	219	202	92,2
<b>Total brut</b>	<b>462</b>	<b>256</b>	<b>206</b>	<b>80</b>
Provisions pour dépréciation	-4	-4	0	0,0
<b>TOTAL NET</b>	<b>458</b>	<b>252</b>	<b>206</b>	<b>81,7</b>

Au 31 décembre 2015, le montant des plus-values latentes sur les participations et autres titres détenus à long terme est de 5 K€.

## Note 6 - Immobilisations

(en milliers d'euros)

	31.12.2015		31.12.2014	
	Val. brutes	Amort.	Val. nettes	Val. nettes
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Fonds de commerce et droit au bail	2 062	0	2 062	2 062
Logiciels acquis	233	-231	2	1
<b>Sous-total</b>	<b>2 295</b>	<b>-231</b>	<b>2 064</b>	<b>2 063</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains, constructions et agencements	17 127	-12 896	4 231	4 340
Autres immobilisations corporelles	6 243	-4 823	1 420	1 447
<b>Sous-total</b>	<b>23 370</b>	<b>-17 719</b>	<b>5 651</b>	<b>5 787</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 665</b>	<b>-17 950</b>	<b>7 715</b>	<b>7 850</b>

(en milliers d'euros)

	Immob.	Terrains et	Autres immob.	Total
	incorporelles	constructions	corporelles	
<b>Valeur brute comptable</b>				
Montant au 31/12/2014	2 295	99	23 276	25 670
Entrées	2	3	1 330	1 335
Sorties	-2	0	-1 338	-1 340
Autres mouvements				0
<b>Montant au 31/12/2015</b>	<b>2 295</b>	<b>102</b>	<b>23 268</b>	<b>25 665</b>
<b>Amortissements et provisions</b>				
Montant au 31/12/2014	-232	-73	-17 515	-17 820
Dotations aux immobilisations	-1	-1	-1 465	-1 467
Amortissements afférents aux éléments sortis d'actif	2		1 335	1 337
Autres mouvements			0	0
<b>Montant au 31/12/2015</b>	<b>-231</b>	<b>-74</b>	<b>-17 645</b>	<b>-17 950</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>2 064</b>	<b>28</b>	<b>5 623</b>	<b>7 715</b>

## Note 7 - Autres actifs

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Gestion collective des LDD	0	0	0	0,0
Débiteurs divers	5 252	5 794	-542	-9,4
<b>TOTAL</b>	<b>5 252</b>	<b>5 794</b>	<b>-542</b>	<b>-9,4</b>

## Note 8 - Comptes de régularisation

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Valeurs reçues à l'encaissement	1 221	932	289	31,0
Charges constatées d'avance	157	145	12	8,3
Produits à recevoir	4 964	5 345	-381	-7,1
Impôts différés actifs (1)	4 079	5 186	-1 107	-21,3
Autres comptes de régularisation	2 184	2 509	-325	-13,0
<b>TOTAL NET</b>	<b>12 605</b>	<b>14 117</b>	<b>-1 512</b>	<b>-10,7</b>

(1) Au 31/12/2015, les actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés au bilan (cf. note 13).

### (1) Détail des impôts différés :

Provisions pour engagements sociaux	33	23	10	43,5
Provision pour participation des salariés	212	424	-212	-50,0
Provision générale pour risque de crédit	2 393	2 961	-568	-19,2
Provision épargne logement	444	282	162	57,4
Autres impôts différés	997	1 496	-499	-33,4
<b>TOTAL NET</b>	<b>4 079</b>	<b>5 186</b>	<b>-1 107</b>	<b>-21,3</b>

## Note 9 - Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Comptes à vue	128 498	14 192	114 306	805,4
Dettes rattachées	0	1	-1	-100,0
<b>Total des dettes à vue</b>	<b>128 498</b>	<b>14 193</b>	<b>114 305</b>	<b>805,4</b>
Comptes et emprunts à terme	301 857	429 137	-127 280	-29,7
Dettes rattachées	365	1 688	-1 323	-78,4
<b>Total des dettes à terme</b>	<b>302 222</b>	<b>430 825</b>	<b>-128 603</b>	<b>-29,9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>430 720</b>	<b>445 018</b>	<b>-14 298</b>	<b>-3,2</b>

Au 31 décembre 2015, sur un total de 431 millions d'euros de dettes envers des établissements de crédit, les opérations avec le Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, s'élèvent à 414 millions d'euros.

Echéancier au 31 décembre 2015	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Comptes à vue	128 498	0	0	0	128 498
Comptes et emprunts à terme	1 460	15 028	169 346	116 023	301 857
<b>TOTAL</b>	<b>129 958</b>	<b>15 028</b>	<b>169 346</b>	<b>116 023</b>	<b>430 355</b>

## Note 10 - Opérations avec la clientèle

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Comptes d'épargne à régime spécial à vue	292 900	244 182	48 718	20,0
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	78 553	70 018	8 535	12,2
Dettes rattachées	2	1	1	100,0
<b>Total des comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>371 455</b>	<b>314 201</b>	<b>57 254</b>	<b>18,2</b>
Comptes à vue	618 658	548 147	70 511	12,9
Comptes à terme	165 687	150 120	15 567	10,4
Dettes rattachées	1 065	2 598	-1 533	-59,0
Autres dettes	18 774	20 153	-1 379	-6,8
<b>Total des autres comptes créditeurs</b>	<b>804 184</b>	<b>721 018</b>	<b>83 166</b>	<b>11,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 175 639</b>	<b>1 035 219</b>	<b>140 420</b>	<b>13,6</b>

Echéancier au 31 décembre 2015	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
CERS à vue	292 900	0	0	0	292 900
CERS à terme	51 709	2 986	23 747	111	78 553
Comptes à vue et autres dettes	637 432	0	0	0	637 432
Comptes à terme	107 473	23 944	34 270	0	165 687
<b>TOTAL</b>	<b>1 089 514</b>	<b>26 930</b>	<b>58 017</b>	<b>111</b>	<b>1 174 572</b>

## Note 11 - Comptes et plans d'épargne-logement

(en milliers d'euros)

### A. Encours de dépôts collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Plans d'épargne-logement</b>	<b>65 537</b>	<b>60 242</b>	<b>5 295</b>	<b>8,8</b>
Ancienneté de moins de 4 ans	31 528	26 569	4 959	18,7
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	17 962	15 528	2 434	15,7
Ancienneté de plus de 10 ans	16 047	18 145	-2 098	-11,6
<b>Comptes d'épargne-logement</b>	<b>8 059</b>	<b>8 459</b>	<b>-400</b>	<b>-4,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>73 596</b>	<b>68 701</b>	<b>4 895</b>	<b>7,1</b>

### B. Encours de crédits à l'habitat octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Ancienneté de moins de 4 ans	384	613	-229	-37,4
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	367	443	-76	-17,2
Ancienneté de plus de 10 ans	47	80	-33	-41,3
<b>TOTAL</b>	<b>798</b>	<b>1 136</b>	<b>-338</b>	<b>-29,8</b>

### C. Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement (1)

	31.12.2014	Dotations	Reprises	31.12.2015
<b>Plans d'épargne-logement</b>	<b>790</b>	<b>480</b>	<b>0</b>	<b>1 270</b>
Ancienneté de moins de 4 ans	0	46		46
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	10	112		122
Ancienneté de plus de 10 ans	780	322		1 102
<b>Comptes d'épargne-logement</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Prêts tirés</b>	<b>30</b>		<b>10</b>	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>820</b>	<b>480</b>	<b>10</b>	<b>1 290</b>

(1) Ces provisions sont comptabilisées dans les provisions pour risques et charges (cf. note 15)

## Note 12 - Dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Bons de caisse et bons d'épargne	56	194	-138	-71,1
Titres de créances négociables	45 000	144 500	-99 500	-68,9
Emprunts obligataires	0	0	0	0,0
Dettes rattachées	168	196	-28	-14,3
<b>TOTAL</b>	<b>45 224</b>	<b>144 890</b>	<b>-99 666</b>	<b>-68,8</b>

Au 31/12/2015, les BMTN souscrits par le Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, représentent 45 M€, soit la totalité des emprunts sous forme de titres de créances négociables.

Echéancier au 31 décembre 2015	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Bons de caisse et d'épargne	56	0	0	0	56
Titres de créances négociables	0	0	5 000	40 000	45 000
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>0</b>	<b>5 000</b>	<b>40 000</b>	<b>45 056</b>

## Note 13 - Autres passifs et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Créditeurs divers</b>	<b>4 756</b>	<b>5 005</b>	<b>-249</b>	<b>-5,0</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>18 669</b>	<b>17 111</b>	<b>1 558</b>	<b>9,1</b>
Indisponible sur opérations de recouvrement	527	502	25	5,0
Produits constatés d'avance	2 283	2 571	-288	-11,2
Charges à payer	13 774	10 958	2 816	25,7
Impôts différés passif (1)	0	876	-876	-100,0
Autres comptes de régularisation	2 085	2 204	-119	-5,4

(1) Au 31/12/2015, les actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés au bilan (cf. note 8).

## Note 14 - Synthèse des provisions déduites de l'actif

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Prov. pour dépréciation des créances douteuses (*)	72 561	70 200	2 361	3,4
Prov. pour dépréciation des titres de placement	0	0	0	0,0
Prov. pour dépréciation des titres de participation	4	3	1	33,3
Prov. pour dépréciation des immobilisations	0	0	0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>72 565</b>	<b>70 203</b>	<b>2 362</b>	<b>3,4</b>

(en milliers d'euros)

	Stock au 31.12.2014	Dotations	Reprises et utilisations	Stock au 31.12.2015
Prov. pour dépréciation des créances douteuses	70 200	15 945	13 584	72 561
Prov. pour dépréc.des titres de placement	0	0	0	0
Prov. pour dépréciation des titres de participation	3	1	0	4
Prov. pour dépréciation des immobilisations	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>70 203</b>	<b>15 946</b>	<b>13 584</b>	<b>72 565</b>

## Note 15 - Synthèse des provisions inscrites au passif

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi</b>				
Provisions CRPB	0	0	0	0,0
Provisions pour indemnités de fin de carrière	96	66	30	45,5
<b>Provisions pour avantages à long terme</b>				
Provisions compte épargne temps	846	788	58	7,4
Provisions sur primes liées à l'ancienneté	804	771	33	4,3
<b>Autres provisions</b>				
Provisions pour litiges	1 952	1 596	356	22,3
Provisions pour engagements par signature	5 868	5 022	846	16,8
Provisions liées aux frais de personnel	68	68	0	0,0
Provisions pour risque de crédit	7 089	8 649	-1 560	-18,0
Provision épargne logement	1 290	820	470	57,3
Provision pour intérêts douteux	255	219	36	16,4
Autres provisions pour risques et charges	252	373	-121	-32,4
<b>TOTAL</b>	<b>18 520</b>	<b>18 372</b>	<b>148</b>	<b>0,8</b>

(en milliers d'euros)

	Stock au 31.12.2014	Dotations	Reprises et utilisations	Stock au 31.12.2015
<b>Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi</b>				
Provisions CRPB	0	0	0	0
Provisions pour indemnités de fin de carrière	66	30	0	96
<b>Provisions pour avantages à long terme</b>				
Provisions compte épargne temps	788	58	0	846
Provisions sur primes liées à l'ancienneté	771	59	26	804
<b>Autres provisions</b>				
Provisions pour litiges	1 596	376	20	1 952
Provisions pour engagements par signature	5 022	2 320	1 474	5 868
Provisions liées aux frais de personnel	68	0	0	68
Provisions pour risque de crédit	8 649	91	1 651	7 089
Provision épargne logement	820	470	0	1 290
Provision pour intérêts douteux	219	36		255
Autres provisions pour risques et charges	373	233	354	252
<b>TOTAL</b>	<b>18 372</b>	<b>3 673</b>	<b>3 525</b>	<b>18 520</b>

## Note 16 - Avantages postérieurs à l'emploi

Comme précisé dans les principes comptables, la Banque Kolb applique à compter du 1er Janvier 2004 la recommandation 2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Trois catégories d'avantages sont concernées :

- les **avantages postérieurs à l'emploi**, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies (sauf pour les régimes nationaux obligatoires, comptabilisés directement en charge) : **engagements résiduels des régimes**

- les **autres avantages à long terme**, évalués comme les avantages postérieurs à l'emploi et intégralement provisionnés, parmi lesquels on peut notamment citer les **médailles du travail** et le **compte épargne temps**.

- les **indemnités de fin de contrat de travail**.  
La banque n'est pas concernée par ces prestations.

Pour le calcul des engagements au 31/12/2015, les hypothèses actuarielles suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation variable suivant la durée de chacun des régimes ( 0,40% à 3 ans, 0,70% à 5 ans, 1,50% à 10 ans, 2,10% à 15 ans et 2,40% à 20 ans ),

- Taux de rendement attendu des actifs de régime: + 6,60%,

- Taux d'inflation : + 1,90 %,

- Durée moyenne du régime déterminée individuellement par avantage.

Le personnel bénéficie d'indemnités de fin de carrière (IFC). Les engagements d'indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2015 se montent à 1 094 K€. La banque Kolb a souhaité se faire rembourser intégralement les indemnités de fin de carrière chargées de décembre 2014 à novembre 2015. La couverture estimée par des contrats d'assurance s'élève à 1 212 K€ au 31 décembre 2015. Après intégration des écarts actuariels et du coût des services passés restant à amortir, la différence est provisionnée pour 96 K€ à fin 2015.

## Note 17 - Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	<b>31/12/2014 (*)</b>	<b>Résultat de l'exercice N-1</b>	<b>Affectation du résultat N-1</b>	<b>31/12/2015 (*)</b>
Capital social	14 099			14 099
Primes d'émission	10 772			10 772
Réserve légale	1 410			1 410
Autres réserves	49 500			49 500
Report à nouveau	73		1	74
Fonds pour risques bancaires généraux	0			0
Résultat de l'exercice 2014		4 068		
Distribution de dividendes			4 067	
<b>Total situation nette</b>	<b>75 854</b>	<b>4 068</b>	<b>4 068</b>	<b>75 855</b>

(\*) avant incorporation du résultat de l'exercice

	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
Nombre de titres	276 453	276 453
Valeur nominale d'une action	51 euros	51 euros

## Note 18 - Produits et charges d'intérêts

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>47 702</b>	<b>51 065</b>	<b>-3 363</b>	<b>-6,6</b>
<b><i>Produits d'intérêts sur opérations avec les EC</i></b>	<b>1 311</b>	<b>1 310</b>	<b>1</b>	<b>0,1</b>
Opérations avec les banques centrales, CCP et EC	1 311	1 310	1	0,1
Titres et valeurs reçues en pension	0	0	0	0,0
<b><i>Produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle</i></b>	<b>43 056</b>	<b>47 965</b>	<b>-4 909</b>	<b>-10,2</b>
Créances commerciales	1 131	1 454	-323	-22,2
Autres concours à la clientèle	38 805	43 016	-4 211	-9,8
Crédits de trésorerie	7 506	4 015	3 491	86,9
Crédits à l'exportation	86	172	-86	-50,0
Crédits d'équipement	5 696	6 094	-398	-6,5
Crédits à l'habitat	25 517	28 305	-2 788	-9,8
Autres crédits à la clientèle	0	4 430	-4 430	-100,0
Comptes ordinaires débiteurs	3 120	3 495	-375	-10,7
Titres et valeurs reçues en pension	0	0	0	0,0
<b><i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i></b>	<b>0</b>	<b>48</b>	<b>-48</b>	<b>-100,0</b>
<b><i>Autres intérêts et produits assimilés</i></b>	<b>3 335</b>	<b>1 742</b>	<b>1 593</b>	<b>91,4</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>9 160</b>	<b>10 736</b>	<b>-1 576</b>	<b>-14,7</b>
<b><i>Charges d'intérêts sur opérations avec les EC</i></b>	<b>1 604</b>	<b>2 517</b>	<b>-913</b>	<b>-36,3</b>
Opérations avec les banques centrales, CCP et EC	1 604	2 517	-913	-36,3
Titres et valeurs reçues en pension	0	0	0	0,0
<b><i>Charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle</i></b>	<b>6 685</b>	<b>6 968</b>	<b>-283</b>	<b>-4,1</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	4 271	4 126	145	3,5
Autres dettes envers la clientèle	2 414	2 842	-428	-15,1
Titres et valeurs données en pension	0	0	0	0,0
<b><i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i></b>	<b>870</b>	<b>1 242</b>	<b>-372</b>	<b>-30,0</b>
<b><i>Autres intérêts et charges assimilés</i></b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>-8</b>	<b>-88,9</b>
<b>Total des intérêts nets</b>	<b>38 542</b>	<b>40 329</b>	<b>-1 787</b>	<b>-4,4</b>

## Note 19 - Revenus des titres à revenu variable

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0,0
Dividendes sur titres de participation et autres titres détenus à long terme	2	1	1	100,0
<b>TOTAL des titres à revenu variable</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>

## Note 20 - Produits nets des commissions

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Produits de commissions</b>	<b>33 798</b>	<b>32 517</b>	<b>1 281</b>	<b>3,9</b>
Opérations avec les établissements de crédit	210	154	56	36,4
Opérations avec la clientèle	22 574	21 908	666	3,0
Opérations sur titres	0	0	0	0,0
Opérations de change	72	82	-10	-12,2
Engagements de financement et de garantie	2 213	2 355	-142	-6,0
Prestations de services et autres	8 729	8 018	711	8,9
<b>Charges de commissions</b>	<b>2 701</b>	<b>2 566</b>	<b>135</b>	<b>5,3</b>
Opérations avec les établissements de crédit	282	64	218	340,6
Opérations avec la clientèle	0	0	0	0,0
Opérations sur titres	0	0	0	0,0
Opérations de change	0	0	0	0,0
Engagements de financement et de garantie	0	0	0	0,0
Prestations de services et autres	2 419	2 502	-83	-3,3
<b>Total net des commissions</b>	<b>31 097</b>	<b>29 951</b>	<b>1 146</b>	<b>3,8</b>

## Note 21 - Résultat net sur opérations financières

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Résultat net sur portefeuille de négociation</b>	<b>5 178</b>	<b>3 498</b>	<b>1 680</b>	<b>48,0</b>
Résultat net des opérations sur titres de transaction	1	25	-24	-96,0
Résultat sur instruments financiers à terme	4 174	2 721	1 453	53,4
Résultat net des opérations de change	1 003	752	251	33,4
<b>Résultat net sur titres de placement</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>-16</b>	<b>-100,0</b>
Plus-values de cession	0	16	-16	-100,0
Moins-values de cession	0	0	0	0,0
Dotations aux dépréciations	0	0	0	0,0
Reprises de dépréciations	0	0	0	0,0
<b>Total résultat net sur opérations financières</b>	<b>5 178</b>	<b>3 514</b>	<b>1 664</b>	<b>47,4</b>

## Note 22 - Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Frais de personnel</b>	<b>22 657</b>	<b>21 509</b>	<b>1 148</b>	<b>5,3</b>
Rémunérations brutes	13 283	12 959	324	2,5
Charges sociales	5 629	5 280	349	6,6
Charges fiscales	1 982	1 904	78	4,1
Provisions nettes sur passifs sociaux	121	208	-87	-41,8
Intéressement et participation	1 642	1 158	484	41,8
<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 343</b>	<b>1 238</b>	<b>105</b>	<b>8,5</b>
Contribution économique territoriale	891	952	-61	-6,4
Contribution sociale de solidarité	134	142	-8	-5,6
Cotisation Fonds de Garantie	132	0	132	0,0
Autres impôts et taxes	186	144	42	29,2
<b>Autres charges</b>	<b>23 804</b>	<b>23 869</b>	<b>-65</b>	<b>-0,3</b>
Locations	3 039	3 182	-143	-4,5
Actions commerciales	552	495	57	11,5
Services ext.fournis par sociétés du groupe	14 896	14 883	13	0,1
Transports et déplacements	1 097	1 157	-60	-5,2
Autres frais administratifs	4 220	4 152	68	1,6
<b>Amortissements</b>	<b>1 467</b>	<b>1 531</b>	<b>-64</b>	<b>-4,2</b>
Immobilisations corporelles	1 466	1 518	-52	-3,4
Immobilisations incorporelles	1	13	-12	-92,3
<b>Total frais généraux</b>	<b>49 271</b>	<b>48 147</b>	<b>1 124</b>	<b>2,3</b>

Le montant global des rémunérations brutes allouées aux organes de direction s'élève à 260 k€ en 2015. Aucun crédit ou engagement n'a été accordé ou utilisé par les personnes concernées.

### Effectif moyen du personnel \*

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Techniciens	119	126	-7	-5,6
Cadres	169	163	6	3,7
<b>TOTAL</b>	<b>288</b>	<b>289</b>	<b>-1</b>	<b>-0,3</b>

\* Effectif payé, présent, en équivalent temps plein

## Note 23 - Coût du risque

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Charge nette des provisions sur créances douteuses clientèle (*)</b>	<b>6 663</b>	<b>17 254</b>	<b>-10 591</b>	<b>-61,4</b>
Dotations aux provisions	15 980	23 508	-7 528	-32,0
Reprises de provisions	-9 720	-6 541	-3 179	48,6
Créances irrécouvrables non provisionnées	447	431	16	3,7
Récupérations sur créances amorties	-44	-144	100	-69,4
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	4 218	2 478	1 740	70,2
Utilisations de provisions	-4 218	-2 478	-1 740	70,2
<b>Provision pour risque de crédit</b>	<b>-1 560</b>	<b>949</b>	<b>-2 509</b>	<b>-264,4</b>
Dotations aux provisions	91	949	-858	-90,4
Reprises de provisions	-1 651	0	-1 651	0,0
<b>Autres provisions</b>	<b>1 217</b>	<b>1 199</b>	<b>18</b>	<b>1,5</b>
Dotations aux provisions	2 696	2 057	639	31,1
Reprises de provisions	-1 494	-862	-632	73,3
Créances irrécouvrables non provisionnées	15	4	11	275,0
Récupérations sur créances amorties	0	0	0	0,0
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	0	2	-2	-100,0
Utilisations de provisions	0	-2	2	-100,0
<b>TOTAL des provisions nettes</b>	<b>6 320</b>	<b>19 402</b>	<b>-13 082</b>	<b>-67,4</b>

(\*) y compris créances douteuses compromises.

## Note 24 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
<b>Résultat net sur titres de participation et filiales</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>	<b>-100,00</b>
Plus ou moins-values nettes	0	0	0	0,0
Provisions sur titres	0	-1	1	-100,0
<b>Résultat net sur cessions d'immobilisations</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>0,0</b>
Plus-values	8	0	8	0,0
Moins-values	-1	0	-1	0,0
<b>TOTAL résult.nets s/titres partic. et immobilisations</b>	<b>7</b>	<b>-1</b>	<b>8</b>	<b>-800,0</b>

## Note 25 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Actualisation de provisions et d'opérations de change à terme	0	0	0	0,0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>

## Note 26 - Impôts sur les sociétés

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015 / 2014	
			en valeur	en %
Impôt courant	-5 842	-2 808	-3 034	108,0
IS redressé	-25	-166	141	-84,9
Créance d'IS suite rectification résultat fiscal 2013	80	0	80	0,0
Impôt différé	-232	869	-1 101	-126,7
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>-6 019</b>	<b>-2 105</b>	<b>-3 914</b>	<b>185,9</b>

## Analyse de la charge fiscale

(en milliers d'euros)

	31.12.2015	Taux
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>19 183</b>	
Taux normal d'imposition hors abattement de la CSB		34,43%
<b>Charge d'impôt y compris taxes additionnelles</b>	<b>-6 605</b>	
Plus value imposée à taux réduit	0	0,00%
Dividendes non imposés	0	0,00%
Différences permanentes et autres éléments	508	-2,65%
Imputation des crédits d'impôts et avoirs fiscaux	25	-0,13%
IS redressé + créance d'IS	55	-0,29%
Ecart liquidation impôt année précédente	-2	0,01%
<b>Charge d'impôt de l'exercice</b>	<b>-6 019</b>	<b>31,38%</b>

## Note 27 - Instruments financiers à terme de taux d'intérêts

(en milliers d'euros)

Catégorie de contrat selon règlement C.R.B. 90/15 modifié	31.12.2015				Total
	Transaction	Micro-couverture	Macro-couverture	Spéculatif	
	D	B	C	A	
<b>Opérations sur instruments de taux d'intérêts</b>					
<b>Opérations fermes</b>					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Swaps de taux			846 700	127 349	974 049
FRA					0
Options					0
<b>Opérations conditionnelles</b>					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Options de taux					0
Autres options					0
Caps			68 000	11 319	79 319
Floors					0
Collars					0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>914 700</b>	<b>138 668</b>	<b>1 053 368</b>

Il faut rappeler que, conformément à la réglementation, les opérations traitées pour compte et sur ordre de la clientèle sont classées en catégorie A ("spéculatif"). Leur couverture est assurée systématiquement.

La Banque Kolb ne gère pas de portefeuille de transaction et n'a pas vocation à cela.

Conformément au règlement 2004-16 du Comité de la Réglementation Comptable, la juste valeur des instruments financiers dérivés est indiquée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)

Catégorie de contrat selon règlement C.R.B. 90/15 modifié	31.12.2015				Total
	Transaction	Micro-couverture	Macro-couverture	Spéculatif	
	D	B	C	A	
<b>Opérations fermes</b>					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Swaps de taux			27 294	562	27 856
FRA					0
Options					0
<b>Opérations conditionnelles</b>					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Options de taux					0
Autres options					0
Caps			100	22	122
Floors				0	0
Collars					0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 394</b>	<b>584</b>	<b>27 978</b>

## **Note 28 - Instruments financiers à terme de cours de change**

(en milliers d'euros )

	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>Variation 2015 / 2014</b>	
			<b>en valeur</b>	<b>en %</b>
Opérations conditionnelles de gré à gré				
Options de change	194 284	239 734	-45 450	-19,0

## **Note 29 - Engagements sur opérations de change à terme**

(en milliers d'euros )

	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>Variation 2015 / 2014</b>	
			<b>en valeur</b>	<b>en %</b>
Monnaies à recevoir	74 802	63 724	11 078	17,4
Monnaies à livrer	74 717	63 667	11 050	17,4

## AUTRES INFORMATIONS

### Réconciliation des provisions

(en milliers d'euros)

	Dotations aux provisions				Reprises et utilisations de provisions				Net des dotations sur les reprises
	Incluses en RBE	Incluses dans le cout du risque	Incluses dans l'exceptionnel	Total	Incluses en RBE	Incluses en prov.pour créances douteuses et en résultats sur titres	Incluses dans l'exceptionnel	Total	
<b>BILAN :</b>									
Provisions actif (note 14)	1	15 945	0	15 946	0	13 584	0	13 584	-2 362
Provisions passif (note 15)	617	3 056	0	3 673	26	3 499	0	3 525	-148
<b>Total :</b>	<b>618</b>	<b>19 001</b>	<b>0</b>	<b>19 619</b>	<b>26</b>	<b>17 083</b>	<b>0</b>	<b>17 109</b>	<b>-2 510</b>
<b>RESULTATS :</b>									
Litiges liés aux charges de personnel (note 15)	0			0	0			0	0
Passifs sociaux (note 15)	147			147	26			26	-121
Cr. douteuses de crédit-bail (note 14)	0			0	0			0	0
Engagements douteux (note 14)		15 945		15 945		13 584		13 584	-2 361
Provisions pour risques : (note 15)									
Engagements par signature		2 320		2 320		1 474		1 474	-846
Litiges commerciaux	0	376		376		20		20	-356
PRC		91		91		1 651		1 651	1 560
Provision PEL / CEL	470			470	0			0	-470
Autres risques	0	36		36		0		0	-36
Prov p. dépréc. Immobilisations (note 14)				0	0			0	0
Prov. sur titres placement (note 3)	1			1				0	-1
Autres provisions		233		233		354		354	121
<b>Total :</b>	<b>618</b>	<b>19 001</b>	<b>0</b>	<b>19 619</b>	<b>26</b>	<b>17 083</b>	<b>0</b>	<b>17 109</b>	<b>-2 510</b>

## Opérations avec les entreprises liées

(en milliers d'euros)

<b>BILAN</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
<b>Actif</b>		
Créances sur établissements de crédit	205 032	189 710
<b>Passif</b>		
Dettes sur établissements de crédit	422 383	437 097

<b>HORS BILAN</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement		
Engagements de garantie	125 170	116 701
Autres engagements donnés	260 284	143 454
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de financement	123 331	0
Engagements de garantie	115	115
<b>Engagements sur Instruments financiers à terme</b>		
Opérations fermes : swaps de taux et FRA	910 375	843 443
Opérations conditionnelles : options, caps et floors	170 803	175 986

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
<b>Charges</b>		
Intérêts	7 619	10 676
Commissions	1 293	1 103
Frais généraux	14 580	14 831
<b>Produits</b>		
Intérêts	10 712	12 289
Commissions	1 429	1 383

Les participations et les entreprises liées correspondent aux sociétés consolidées par le Crédit du Nord



## Projet de distribution du résultat 2015

	<b>Montants eu euros</b>
Bénéfice de l'exercice 2015	13 164 077,75
Report à nouveau	74 276,42
Prélèvement sur le poste "Réserve ordinaire"	4 368 937,40
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>17 607 291,57</b>
<hr/>	
<b>Répartition</b>	
Dividende	17 607 291,57
Réserve légale	0,00
Réserve générale	0,00
Report à nouveau	0,00
<b>Total</b>	<b>17 607 291,57</b>

soit un dividende net de	63,69
Rappel des dividendes 2012 à 2014 :	
Dividende 2014	14,71
Dividende 2013	3,70
Dividende 2012	28,30
Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.	

## Comptes consolidés

La Banque Kolb est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

Les comptes de la Banque Kolb sont consolidés par le Crédit du Nord, dont le siège social se situe au 28 Place Rihour à Lille, et le siège administratif au 59 boulevard Haussmann à Paris (8ème).

# INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

## Mandats et fonctions exercés au cours de l'année 2015

### Philippe AMESTOY

- Président du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Président du Conseil de Surveillance : Banque NUGER
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque NUGER
- Vice-président du Conseil de Surveillance : Banque TARNEAUD
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque TARNEAUD
- Vice-président du Conseil de Surveillance : SMC
- Membre du Conseil de Surveillance : SMC
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque COURTOIS
- Président du Conseil d'Administration : ANTARIUS
- Administrateur: ANTARIUS
- Administrateur : ETOILE GESTION
- Administrateur : SOGESSUR
- Directeur Général Délégué : CREDIT DU NORD

### Marc DUSSART

- Président du Conseil d'Administration : ETOILE ID
- Administrateur du Conseil d'Administration : ETOILE ID
- Directeur général : ETOILE ID
- Vice-président du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Censeur du Comité de Surveillance : Financière CARSO
- Censeur et mandataire d'ETOILE ID au Conseil de Surveillance : SICAME
- Censeur et mandataire d'ETOILE ID au Comité de Surveillance : GROUPE CHÂTEAUFORM jusqu'au 31/07/2015

### Stéphane LABAT SAINT VINCENT

- Administrateur du Conseil d'Administration : Banque POUYANNE
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque RHÔNE ALPES
- Membre du Comité de Surveillance : SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
- Représentant permanent du Crédit du Nord Administrateur : ANTARIUS
- Représentant permanent du Crédit du Nord Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB

### Marie-Laure DEMISSY

- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB

### David SAUGIER

- Président : WALTEFAUGLE SAS
- Président : WALTEFAUGLE BATIMENT SAS
- Président : SIDEROS SAS
- Gérant : S2M SARL
- Gérant : PERENE SARL
- Administrateur: WALTEFAUGLE SUISSE SA
- Gérant : L'IF SARL
- Gérant : LE FOURNEAU
- Gérant : LES QUATRE VENTS
- Gérant : EDV SARL
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Gérant : LE CHALET SC à partir du 21/12/2015

## René SIMON

- Représentant permanent de la personne morale présidente : CAPREMIB SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : CIBETEC SAS
- Président du Conseil de Direction, Membre du Conseil de Direction : DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : DB PARK SAS
- Président du Directoire, Membre du Directoire : DEMATHIEU ET BARD GROUPE SAS
- Directeur Général, Membre du Comité de direction : DEMATHIEU ET BARD INVESTISSEMENT SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : DEMATHIEU ET BARD OCEAN INDIEN SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : DEMATHIEU ET BARD INGENIERIE INDUSTRIELLE SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : FRANCECOM SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : PREFALL SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente: SPCM SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : SOCIETE DE MATERIEL DEMATHIEU ET BARD SAS
- Membre du Conseil de Surveillance : ALICORNE SAS *jusqu'au 21 avril 2015*
- Administrateur Président : LA FINANCIERE DEMATHIEU & BARD INC.
- Administrateur Président : TECHNOPREF CANADA INC.
- Gérant : TRALUX SARL
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Représentant permanent de la personne morale présidente : EGD LORRAINE SAS
- Administrateur : EGD SA
- Administrateur Président : CONSTRUCTION DEMATHIEU BARD INC.
- Administrateur Président : TECHNOPREF INDUSTRIE INC
- Co-gérant : DB BAU GmbH
- Co-gérant : DB Industriebau GmbH
- Co-gérant : DB Holtzbau GmbH
- Co-Gérant : DB Immobilien Verwaltungs GmbH
- Co-Gérant : DB Hungaria Kft
- Gérant : R2S (Société patrimoniale)

## Benoit DERIGNY

- Président : SUPPLAY SAS
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB *à partir du 9/12/2015*

## Benoit VANDERMARCO

- Président du Directoire : Banque KOLB

## Louis LE BOULCH

- Vice-président du Directoire : Banque KOLB

# BANQUE KOLB

1 & 3 place du Général de Gaulle 88500 MIRECOURT

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 14 099 103 €  
SIREN 825 550 098 RCS EPINAL

---

## **RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 26 Mai 2016**

---

Messieurs,

Vous venez d'être informés, par le rapport du Directoire, de l'activité et des résultats de votre Banque en 2015.

Le Produit Net Bancaire de l'exercice 2015 s'établit à 74 767 K€, en hausse de 1,4 %, et le Résultat d'Exploitation à 19 176 K€, en hausse de 210,6%. Le coût du risque s'élève à 6 320 K€, en baisse de 67,4%.

Il en ressort que le Résultat Net de l'exercice est de 13 164 K€ au 31 décembre 2015 contre 4 068 K€ au 31 décembre 2014 (soit + 223,6%).

Le Conseil de Surveillance, après avoir pris connaissance des conclusions des Commissaires aux Comptes, recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes présentés par le Directoire au titre de l'exercice 2015.

Il renouvelle à tous ses encouragements pour l'avenir.

Le Conseil vous invite maintenant à adopter les résolutions soumises par le Directoire à votre vote en Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance

# Rapport général Des Commissaires aux Comptes

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2015

# **BANQUE KOLB**

Société Anonyme

1 & 3 place du Général de Gaulle  
88500 MIRECOURT

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Batt Audit  
25 rue du Bois de la Chapelle  
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Deloitte & Associés  
153 rue André Bisiaux  
54320 Maxéville

## **BANQUE KOLB**

Société Anonyme

1 & 3 place du Général de Gaulle  
88500 MIRECOURT

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BANQUE KOLB, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités et procède également, selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe, à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des autres titres détenus à long terme, ainsi que l'évaluation des provisions sur avantages du personnel. Nous avons, d'une part, revu et testé les processus mis en place par la direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés et, d'autre part, vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans cette note de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

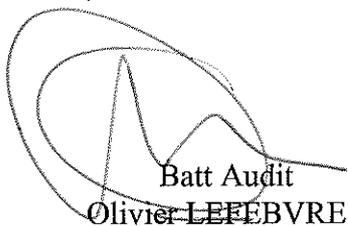
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

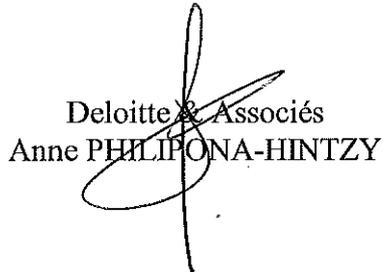
En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre banque aux mandataires sociaux concernés, ainsi que les engagements consentis en leur faveur, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Vandœuvre-lès-Nancy et Maxéville, le 4 mai 2016

Les commissaires aux comptes



Batt Audit  
Olivier LEBEVRE



Deloitte & Associés  
Anne PHILIPONA-HINTZY

# **Rapport spécial Des Commissaires aux Comptes Sur les conventions réglementées**

**Exercice clos le 31 décembre 2015**

# **BANQUE KOLB**

Société Anonyme

1 & 3 place du Général de Gaulle  
88500 MIRECOURT

---

## **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2015

Batt Audit  
25 rue du Bois de la Chapelle  
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Deloitte & Associés  
153 rue André Bisiaux  
54320 Maxéville

## **BANQUE KOLB**

Société Anonyme

1 & 3 place du Général de Gaulle  
88500 MIRECOURT

---

### **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

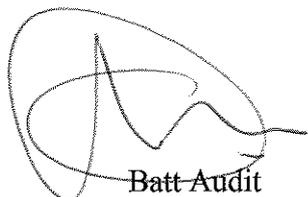
**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

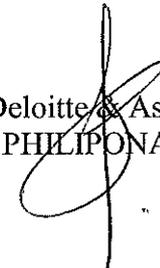
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Vandœuvre-lès-Nancy et Maxéville, le 4 mai 2016

Les commissaires aux comptes



Batt Audit  
Olivier LEFEBVRE



Deloitte & Associés  
Anne PHILIPONA-HINTZY

# **Assemblée Générale Ordinaire**

## **Projet des résolutions**

**BANQUE KOLB  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 26 MAI 2016**

**PROJET DE RESOLUTIONS**

Le Président du Directoire informe le Conseil qu'il a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, le jeudi 26 mai 2016, à 10 heures, au château d'Art-sur-Meurthe, 1 rue des Frères Marianistes 54 510 Art-sur-Meurthe, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce,
- Avis consultatif sur la rémunération versée en 2015 aux personnes visées à l'article L 511-71 du Code monétaire et financier
- Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance
- Pouvoirs

---

Le Président propose les résolutions ci-après qui seront soumises au vote des actionnaires :

**Première Résolution : Approbation des Comptes**

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes de l'exercice 2015, tels qu'ils lui sont présentés.

L'Assemblée Générale arrête le résultat net après impôts au 31 décembre 2015 à 13 164 077,75 €.

## Deuxième Résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et sous réserve de l'adoption de la première résolution, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

	<b>Montants eu euros</b>
Bénéfice de l'exercice 2015	13 164 077,75
Report à nouveau	74 276,42
Prélèvement sur le poste "Réserve ordinaire"	4 368 937,40
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>17 607 291,57</b>
<b>Répartition</b>	
Dividende	17 607 291,57
Réserve légale	0,00
Réserve générale	0,00
Report à nouveau	0,00
<b>Total</b>	<b>17 607 291,57</b>

La réserve ordinaire passe à 45 131 062,60 €.

La réserve légale est maintenue à 1 409 910 €, représentant 10% du capital social. Elle est ainsi intégralement dotée.

Le dividende de 63,69 € par action portant sur 276 453 actions sera mis en paiement le 9 juin 2016.

Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, il est rappelé, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende net</b>
2014	14,71 € par action
2013	3,70 € par action
2012	28,30 € par action

### **Troisième Résolution : Conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, statue sur ce rapport et prend acte qu'il n'y a pas de convention à soumettre à son approbation.

### **Quatrième résolution : Avis consultatif sur la rémunération versée en 2015 aux personnes visées à l'article L 511-71 du Code monétaire et financier**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil, consultée en application de l'article L 511-73 du Code monétaire et financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale de 462,6 K€ des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2015 aux personnes visées par ledit article.

### **Cinquième résolution : Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Marc DUSSART, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

### **Sixième résolution : Pouvoirs**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités de dépôts et de publicité prévues par la loi.

**Banque Kolb**



[www.banque-kolb.fr](http://www.banque-kolb.fr)